

Joseph Barou - Michel Bransiet

Frère Philippe

(Mathieu Bransiet 1792-1874)

Village de Forez

2001

Photo de couverture :

Vitrail de l'église d'Apinac, Frère Philippe aux pieds du Pape Pie IX (1859)
(cliché Michel Bansiet)

Avant-propos

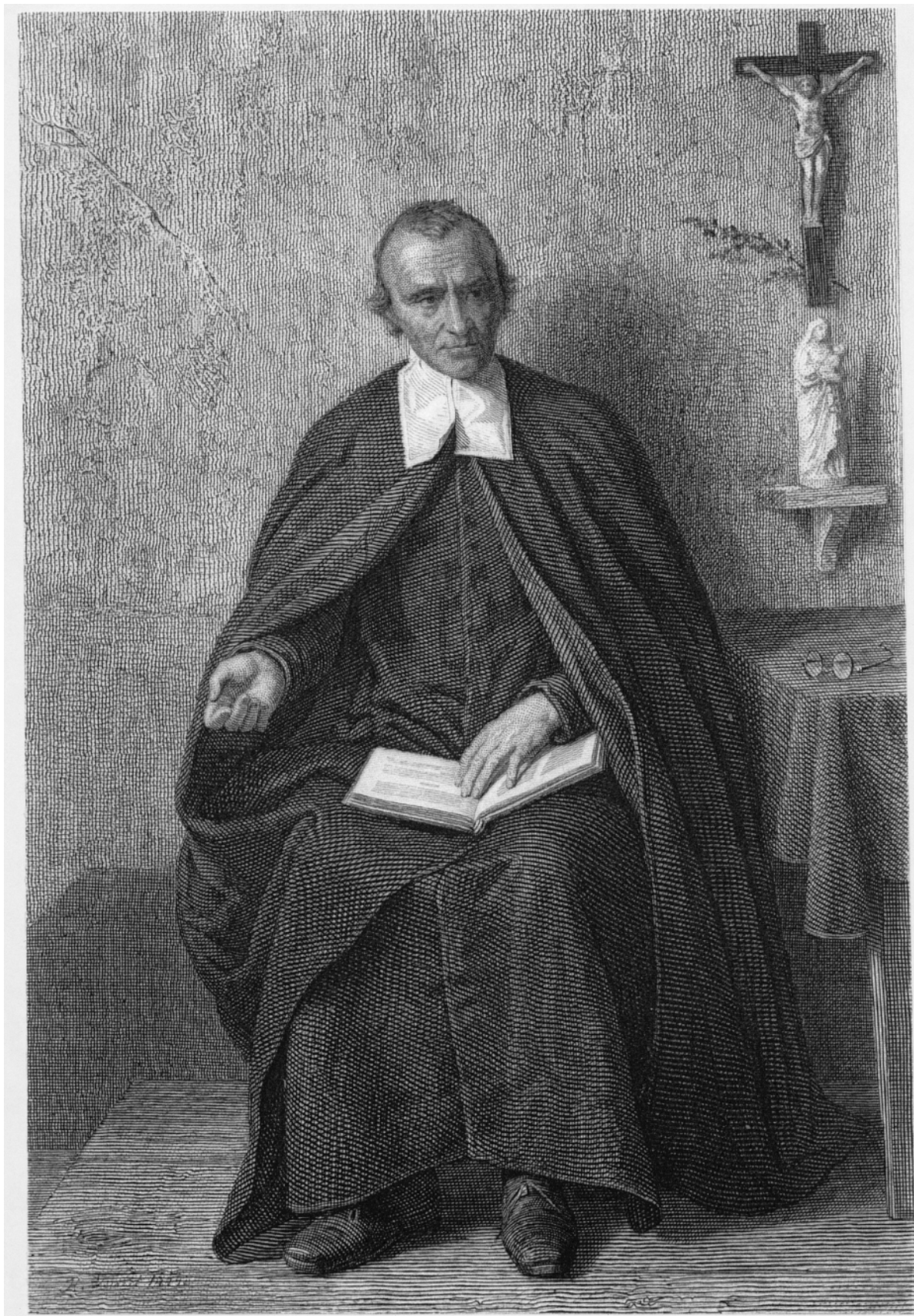
Frère Philippe est, aujourd'hui, un homme méconnu sauf à Apinac, son village natal, et dans sa famille. Pourtant ce religieux qui fut Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes a joué un rôle important dans le développement de l'enseignement en France avant les grandes lois scolaires de la troisième République. Chef suprême pendant trente-cinq ans de la congrégation enseignante la plus importante du pays, il a aussi donné à l'Institut une dimension internationale. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la plupart des dictionnaires et encyclopédies consacraient un article détaillé à sa vie et à son oeuvre.

Des membres de l'Institut ont, bien sûr, écrit plusieurs ouvrages sur la vie du *Très Honoré Frère*. Ces textes constituent, en quelque sorte, la biographie officielle de Mathieu Bransiet, en religion Frère Philippe. Ils donnent beaucoup d'informations sur sa vie et son oeuvre au sein de la congrégation mais apportent peu d'éléments sur l'homme privé, sur ses relations avec sa famille et son pays natal. C'est cet aspect que nous avons voulu privilégier.

Il fallait d'abord rappeler le parcours de Mathieu Bransiet, du modeste hameau de Gachat, près d'Apinac, dans le haut Forez, à la maison mère de Paris, auprès des plus hautes autorités civiles, ou encore à Rome, aux pieds de Sa Sainteté. C'est l'objet de notre première partie.

Ensuite, en utilisant le témoignage de ses contemporains, nous tenterons de faire un bilan de son action comme chef de congrégation, comme pédagogue et comme homme public. Bilan particulièrement impressionnant si on prend le temps de l'analyser.

Enfin, dans une troisième partie, en nous appuyant sur les archives de la famille Bransiet, nous essayerons de découvrir des aspects nouveaux de la personnalité de Frère Philippe, son attachement à sa famille, à son village natal. Lettres intimes et témoignages nous dépeignent alors un homme simple et bon, parfois primesautier et volontiers malicieux



Le Frère Philippe (1792-1873)

D'Apinac à Rome :

le parcours d'un petit paysan du haut Forez

1 - Les jeunes années (1792-1809)

Mathieu Bransiet, fils de Pierre Bransiet et de Marie-Anne Varagnat, est né à Gachat¹, hameau de la commune d'Apinac, le 1^{er} novembre 1792. C'est le second enfant des Bransiet dont le nom figure depuis le XVII^{ème} siècle dans les registres de la paroisse. Curieusement son acte de naissance est daté du 19 décembre de la même année, soit sept semaines plus tard :

Cejourd'huy dix-neufvième décembre mil sept cent quatre vingt douze sur les six heures de relevé a comparu devant Nous officier public à la Maison Commune Pierre Bransieq et Marianne Varanniac sa femme cytoyens demeurant au lieu de Gachas paroisse d'Apinac qui ont déclaré qui leur était né de leur légitime mariage le premier novembre dernier à l'heure de midy un enfant malle qu'ils nous ont représenté auquel enfant ils ont donné le prénom de Mathieu et nom de Bransieq et désirant faire constater son état civil ils nous ont requis de dresser le présent acte ce qui leur a été octroyé en présence e Mathieu Garbil et Pierre Lannier cytoyens demeurant au lieu de Gachas témoins sur ce requis soussignés non les dits mariés Bransieq et Varanniac qui ont déclaré ne savoir écrire.

[Signé] Garbil Laniet Dumolin, officier public

Ce retard est-il dû aux troubles de l'époque, au fait que le hameau de Gachat a été durant quelque temps érigé en commune distincte d'Apinac ou tient-il à la répugnance de ses parents à faire une déclaration aux nouvelles autorités ? Mathieu est issu d'une famille profondément chrétienne, très attachée aux valeurs traditionnelles : *piété sincère, profond respect pour l'autorité, amour passionné du travail.*²

On est alors en pleine tourmente révolutionnaire et la famille Bransiet, comme cela s'est produit fréquemment dans les monts du Forez³ et les monts du Lyonnais, donne courageusement asile à des prêtres persécutés. Ces événements vécus en famille, dès la prime enfance, marquent profondément le jeune Mathieu :

Le Frère Philippe apprit donc à l'école de la persécution et de la charité ces leçons de vertu, de dévouement et de devoirs simples, obscurs, généreux, virils et énergiques qui devaient le distinguer plus tard. L'impression avait été forte dans le cerveau et le coeur du jeune enfant ; aussi ne s'effaçait-elle jamais ; et le saint vieillard ne pouvait raconter sans émotion ces touchantes scènes des saints mystères célébrés furtivement et en tremblant,

¹ "Gachat, hameau de la commune d'Apinac" ; "locus de Graschat" (1375), "village de Gaschas" (1682), "hameau de Gachas" (1776), Gachat (XVIII^e s.) selon la carte de Cassini, "Gachas", 1792, *Almanach de Lyon*. Il y a une chapelle rurale au hameau de Gachat ; en 1674, André Anjelvin prêta hommage pour la rente noble de Gachat. Au début de la période révolutionnaire Gachat fut momentanément érigé en commune." (J. E. Dufour, *Dictionnaire des noms de lieux*, Protat frères, Mâcon, 1946.) Le hameau possède encore une remarquable suite de bacs en pierre.

² *Circulaire nécrologique et biographique sur le T. H. Frère Philippe, Supérieur général*, Paris, 1874.

³ Antoinette Montet, à Gumières, s'était illustrée à cette époque ; plus tard elle fut la fondatrice, avec l'abbé Pierre Périer, du petit séminaire de Verrières.

*comme autrefois dans les catacombes, au fond d'une grange, sur une pauvre table transformée en autel et en présence de quelques fidèles, tandis que des initiés faisaient sentinelle au dehors, pour prévenir eux-mêmes l'espionnage, et donner au besoin le signal de la fuite.*⁴

Les Bransiet eurent six enfants et, parmi eux, trois se consacrèrent à Dieu : Mathieu, le fils aîné sera le Frère Philippe, son frère Jean-Mathieu, plus jeune de dix ans, deviendra, lui aussi, Frère des Ecoles chrétiennes et Anne Marie rentrera dans la congrégation des soeurs Saint-Joseph du Puy-en-Velay.

A Chaturange, à l'école du Frère Laure

En 1792, l'année de la naissance de Mathieu Bransiet, l'institut des Frères des Ecoles Chrétiennes avait été supprimé en France malgré les efforts du Frère Agathon, supérieur général qui fut lui-même arrêté et détenu près de trois ans⁵. Les maisons de France furent fermées et les Frères dispersés. Le pape Pie VI, pour diriger ce qui restait de la congrégation hors de France (en Suisse et dans les Etats pontificaux), nomma comme vicaire général, le Frère Frumence, directeur de la maison de Saint-Sauveur à Rome. En France, le culte catholique fut rétabli après le concordat du 15 juillet 1801. On pouvait, à partir de cette date, penser à une reconstitution de l'Institut.

Deux frères de la famille Galet, membres d'une communauté de Marseille, s'étaient retirés à Chaturange, commune de Saint-Pal, à deux kilomètres de Gachat. Le Frère Laure et son frère tenaient ensemble une petite école qui recevait les enfants des hameaux voisins. Ainsi Mathieu Bransiet commença ses études à Chaturange. Il avait pour condisciple, mais plus âgé de deux ou trois ans, Jean-Baptiste Chapot qui, en 1807, entra au noviciat des Frères de Ecoles chrétiennes de Lyon.

Le petit Mathieu se faisait remarquer par sa grande gentillesse envers ses frères et soeur. Sa première formation est essentiellement familiale :

*La rigidité des habitudes du foyer paternel achevait de façonner cette jeune nature à la soumission, au respect, au travail. Avec quelle docilité attentive le petit Mathieu écoutait les leçons chrétiennes de sa mère et d'une soeur qui devait plus tard embrasser la vie religieuse...*⁶

Tout enfant, il s'intéressait beaucoup à tout ce qui touche la religion et sa sensibilité était très vive. Sa soeur aînée raconte qu'il lui arrivait de réciter *trois cents fois de suite le Gloria Patri, et que, quand il voyait offenser Dieu, il éclatait en sanglots*⁷. Très tôt, il montra aussi de grandes capacités intellectuelles et devint vite le meilleur élève de la modeste école de Chaturange.

Pendant ce temps, un vieux Frère, presque octogénaire, François-de-Jésus, avait ouvert une école dans un faubourg de Lyon. Un autre religieux, le Frère Pigménion, qui était instituteur à Lyon vint le rejoindre. L'Institut renaissait en France mais le Frère François-de-Jésus mourut bientôt, le vendredi saint 1802.

La fondation officielle de la première école des Frères d'après le Concordat date du 3 mai 1802, fête de l'Invention de la Sainte-Croix. Ce jour-là, Monsieur Girard, vicaire général de Lyon,

⁴ Extrait de *Trésor du clergé*, cité par la *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874. Le moulin Vignal, aujourd'hui mis en valeur par une association, aurait été, selon la tradition locale, un refuge pour les prêtres réfractaires.

⁵ Libéré le 9 thermidor (27 juillet 1794), le frère Agathon se retira à Tours où il se tint caché jusqu'à sa mort qui survint en 1797.

⁶ M. Poujoulat, *Vie du Frère Philippe*, Alfred Mame et fils, Tours, 1874.

⁷ *Ibid.*

vint, dans un pauvre local loué par le Frère Pigménion, dire la messe sur un autel improvisé devant une petite assemblée d'enfants entourant le religieux.

Bientôt quatre autres religieux et plusieurs postulants vinrent rejoindre le Frère Pigménion. L'école bénéficia tout de suite de la protection de Mgr Fesch, cardinal archevêque de Lyon. Les Frères s'installèrent le 21 octobre 1804 dans l'ancien Petit-Collège des Jésuites qui leur avait été cédé par la municipalité de Lyon.

Dès lors, la reconstitution de l'Institut va être rapide. Le 19 avril 1805, Pie VII retournant de Paris vers Rome s'arrête à Lyon. Entouré de quatre cardinaux, il visite la maison des Frères et bénit la chapelle nouvellement restaurée de l'ancien Petit-Collège. Cette année-là, l'Institut compte déjà vingt communautés en France. Le cardinal Fesch adresse alors une lettre circulaire à tous les anciens Frères pour les inviter à venir à Lyon et à rejoindre les communautés déjà reconstituées.

Novice au Petit-Collège à l'âge de 17 ans

A la suite de cet appel, en 1806, le Frère Laure quitte son petit pensionnat de Chaturange pour rejoindre ses confrères lyonnais. Avant de quitter le haut Forez, il fait ses adieux à ses élèves :

Mes chers enfants, j'étais, avant la Révolution, Frère des Ecoles Chrétiennes, et j'ai bien regretté d'avoir été contraint de quitter ma vocation. Mais j'apprends que, grâce à Dieu, notre société se rétablit en France, et je me hâte de me rendre à Lyon pour en faire de nouveau partie.

Si quelques-uns parmi vous voulaient y entrer pour se consacrer au bon Dieu, et à l'éducation des enfants, je ferais mon possible pour qu'ils y soient reçus et pour qu'ils s'y habituent.⁸

Cette invitation est entendue. Un ancien élève du Frère Laure, Jean-Baptiste Chapot, entre en 1807, au noviciat de Lyon où il reçoit le nom de Frère Anselme⁹. Deux ans plus tard, le 6 novembre 1809, le jeune Mathieu Bransiet est admis au noviciat de Petit-Collège, à Lyon. Il y retrouve son premier maître, le Frère Laure.

2 - Un jeune religieux plein de zèle et de talents (1809-1830)

Frère Boniface

Mathieu Bransiet revêt l'habit religieux le 7 décembre 1809, la veille de la fête de l'Immaculée Conception. Il reçoit le nom de Frère Boniface qu'il conservera quelques années avant d'être nommé, définitivement cette fois, Frère Philippe. Le Supérieur général, le Frère Frumence, meurt le 27 janvier 1810, au Petit-Collège. Le 8 septembre, le Frère Gerbaud, directeur de la communauté du Gros-Caillou, à Paris, est élu supérieur général.

En 1810, son noviciat achevé, Mathieu Bransiet est chargé d'une petite classe dans une école qui vient de s'ouvrir dans la paroisse Saint-Bonaventure, à Lyon. Il s'agit sans doute d'un

⁸ Cité par la *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874".

⁹ Jean-Baptiste Chapot, en religion Frère Anselme, aura plus tard la charge de visiteur et mourra à Chartres en 1857.

court stage qui permettait de compléter, de façon pratique, la formation du jeune instituteur. Cet épisode de la vie de Frère Philippe n'est pas repris par tous ses biographes¹⁰.

A Auray (Morbihan)

Il reste peu de temps à Lyon et doit rejoindre Auray, dans le Morbihan, où il est chargé d'une classe spéciale de cabotage. Curieuse affectation pour un jeune Forézien qui est né si loin de la mer ! Cette nomination est faite, paraît-il, en raison de son aptitude pour les mathématiques et pas du tout pour sa connaissance du milieu maritime. Bien que le dépaysement soit total, Mathieu Bransiet se montre un enseignant particulièrement compétent et efficace. Il rédige même son premier manuel scolaire : un petit traité de cabotage ! Beaucoup d'autres suivront tout au long de sa vie. Il montre là une remarquable capacité d'adaptation, qualité qui sera vite remarquée par ses supérieurs.

C'est à Auray qu'il prononce, en 1812, ses voeux triennaux. Le curé de sa paroisse, M. Deshayes, l'appelle "un jeune vieillard" tant sa conduite est prudente. Suivant un de ses anciens élèves devenu religieux c'était *un religieux instituteur animé d'une piété angélique et d'un zèle qui ne connaissait pas d'obstacles. Il obtenait les plus heureux résultats, particulièrement dans l'enseignement de la religion. Aussi, un nombre considérable de ses élèves ont-ils embrassé l'état ecclésiastique ou la vie religieuse.*¹¹

Frère directeur à Rethel (Ardennes)

En 1816, il souffre d'une ophtalmie et, momentanément, ne peut plus enseigner. Ses supérieurs le nomment alors directeur de la maison de Rethel, petite ville des Ardennes. Il fait une grande partie du voyage à pied. De passage à Soissons, il rencontre dans l'école des Frères de la ville un jeune maître de dix-neuf ans qui dirige la grande classe, le Frère Calixte. Ce religieux va devenir un grand ami de Mathieu Bransiet. Cette amitié durera pendant cinquante-sept ans. Frère Philippe prend possession de sa charge de directeur le 14 juillet 1816 mais il reprend, dès qu'il le peut, son travail d'enseignant car c'est surtout dans cette fonction qu'il excelle. Il fascine littéralement ses élèves :

Je me le représente souvent debout sur le marchepied de son siège, dominant ses élèves et chantant avec eux... Il m'est resté que sa physionomie si intelligente s'animait encore, et que ses yeux nous lançaient comme une sorte de fluide magnétique si pénétrant qu'il était impossible de se soustraire à leur attraction...

dit un ancien élève de Rethel¹².

Mathieu Bransiet est ensuite envoyé, en qualité de directeur, à Reims, la ville qui avait été le berceau de l'Institut. Il prononce ses voeux perpétuels dans cette ville, le 2 novembre 1817. Ils sont reçus par le Frère Eloi, assistant.

¹⁰ Par exemple, il est passé sous silence par M. Poujoulat qui est, en quelque sorte le biographe officiel désigné par l'Institut.

¹¹ En Bretagne, pour un séjour de cinq années, il y aurait eu une quarantaine de ses élèves qui, sous son influence, seraient devenus prêtres ou religieux selon M. Poujoulat, *Vie du Frère Philippe*, Alfred Mame et fils, Tours, 1874.

¹² Lettre du curé de Châtillon-sur-Loire au frère directeur du pensionnat d'Orléans, en date du 3 mars 1858, cité par la *Circulaire nécrologique et biographique sur le T. H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874.

Directeur à Reims puis à Metz

Le 11 mai 1818, il est nommé à Reims en qualité de directeur. Il y a alors, dans la ville natale du fondateur de l'Institut, une grande rivalité entre les écoles qui pratiquent la méthode d'enseignement mutuel et celles qui suivent le mode simultané préconisé par Jean-Baptiste de la Salle. Le jeune, modeste mais brillant, directeur met toute son énergie à faire triompher le mode simultané. Ce combat, remporté à Reims par le Frère Philippe, est décisif. Il marque le début du déclin inexorable des écoles dites "à la Lancastré" au profit de celles qui utilisent l'enseignement simultané.

Comme le Frère Philippe a si bien réussi à Reims, on l'envoie à Metz pour réorganiser les écoles des Frères. Il mène à bien cette tâche bien que, parfois, ses problèmes de vue l'empêchent d'enseigner. Il développe particulièrement les leçons de mathématiques, une matière qu'il aime beaucoup enseigner.

En janvier 1821, pour accompagner le développement de l'Institut, la maison mère est transférée de Lyon à Paris. Le Régime - le gouvernement de la congrégation formé du supérieur général et de ses assistants - s'installe au 165, rue du faubourg-Saint-Martin, dans un immeuble acquis par la ville de Paris et mis à la disposition des Frères. La maison est mise sous le vocable du Saint-Enfant-Jésus. C'est un lieu prédestiné puisqu'une grande partie de l'immeuble avait été construite par saint Vincent de Paul. Le Frère Gerbaud, supérieur général, y meurt le 10 août 1822.

Frère visiteur et directeur de Saint-Nicolas-des-Champs

Le Frère Philippe participe au chapitre général qui, le 11 novembre de la même année, élit le Frère Guillaume-de-Jésus comme successeur du Frère Gerbaud. Frère Philippe prend une place de plus en plus importante dans l'administration de la congrégation. Dès 1822 il exerce les fonctions de visiteur, c'est-à-dire qu'il est chargé de tournées d'inspection dans diverses maisons.

En 1823, il est directeur de la communauté de l'importante maison de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris. En même temps il est visiteur des écoles de Paris et de la région parisienne. Cette charge d'inspecteur lui permet de constater les nombreuses insuffisances dont souffrent les écoles primaires.

Il rédige à cette époque une *Géométrie pratique appliquée au dessin linéaire*¹³, ouvrage unique en son genre et qui sera beaucoup copié. Il sera ensuite, toute sa vie, un infatigable rédacteur de manuels scolaires, car il pense avec raison que de bons outils sont indispensables pour un enseignement de qualité.

Cependant l'essentiel pour lui est la valeur du personnel enseignant. Il s'attache particulièrement à ce que les Frères suivent bien la *Règle* qui, pour lui, est le chemin vers la perfection.

3 - Un Assistant clairvoyant (1830-1838)

Le chapitre général de 1830

Le Frère Guillaume-de-Jésus, élu alors qu'il était déjà un vieillard, meurt le 10 juin 1830. Le chapitre général du 1^{er} septembre suivant lui donne comme successeur le Frère Anaclet. Le Frère Philippe est élu assistant ainsi que les Frères Eloi, Abdon et Jean Chrysostome.

Comme assistant il est, pour une grande part, à l'origine de la création des écoles du soir, bien avant que le ministère de l'Instruction publique n'ait préconisé ce type d'établissement. En

¹³ Première édition en 1826.

cela il reprend une vieille tradition Lasallienne. Jean-Baptiste de La Salle avait en effet créé des "écoles du dimanche" où des adultes pouvaient étudier les mathématiques et le dessin. Les premiers cours de ce genre avaient été ouverts, dès 1709, rue de Vaugirard, à Paris.

La révolution de 1830 est ressentie par l'Institut comme une "commotion"¹⁴. Pourquoi ces mouvements violents qui troublent si gravement l'ordre social surgissent-ils ? L'institution des écoles du soir veut être une prévention à ces "désordres". Leur but est double. Il s'agit *d'instruire et moraliser les pauvres ouvriers qui n'ont pu fréquenter les écoles dans leur enfance*¹⁵. Le côté instructif est certes important, il faut *conserver et développer les connaissances acquises avant l'entrée des adolescents aux ateliers* mais l'essentiel, aux yeux du Frère Philippe, c'est l'aspect religieux qui, dans son esprit, est étroitement lié à l'aspect social et politique. Il veut ainsi *réagir contre les funestes influences [des ateliers], où trop souvent les principes religieux et la moralité des jeunes apprentis font un triste naufrage*¹⁶.

Les premiers cours du soir sont ouverts à Saint-Nicolas-des-Champs, presque aussitôt après la révolution de Juillet. D'autres sont bientôt organisés à l'école du Gros-Caillou. Deux ans plus tard, Guizot, ministre de l'Instruction publique s'intéresse à ces initiatives de l'Institut et promet sa protection : *... j'ai besoin de connaître exactement ce qui est déjà fait et si les Frères pourraient ouvrir de nouvelles écoles d'adultes... Je vous prie, M. le Supérieur général, de poursuivre avec le même zèle l'accomplissement de la tâche si honorable que vous vous êtes imposée...*¹⁷

Le Ministre reprend d'ailleurs dans une circulaire l'idée des cours du soir :

*L'asile, l'école du jour et l'école du soir, tels sont les établissements qui, par leur coexistence et leur harmonie, doivent répondre à tous les besoins de la société...*¹⁸

On approchait ainsi, déjà, du concept très actuel de la formation permanente. Ces cours d'adultes ont eu une grande importance et ont encore des prolongements dans notre société actuelle. Le Frère Yves Poutet, historien de l'Institut, indique que c'est l'une de ces oeuvres de persévérance, celle de la rue des Petits-Carreux, à Paris, qui fut à l'origine du syndicat des "Employés du commerce et de l'industrie" fondé par le Frère Hiéron. Il en sortit quelques années plus tard l'embryon de la *Confédération Française des Travailleurs Chrétiens*. Deux importantes centrales syndicales, la C. F. D. T. et la C. F. T. C. sont ainsi aujourd'hui encore, en quelque sorte, les lointaines héritières de ce premier mouvement¹⁹.

Simplement toléré sous le premier Empire l'Institut avait été par la suite comblé de faveurs sous la Restauration. Il participe alors à une politique réactionnaire et cléricale aussi les Frères subissent-ils le contrecoup de la Révolution de Juillet 1830. Le nouveau régime est beaucoup moins favorable. C'est le Frère Philippe qui, comme assistant au supérieur général, conduit la plupart des négociations avec le Ministère. C'est à cette époque qu'il entreprend un immense travail pédagogique en composant de nouveaux manuels scolaires plus adaptés.

Le Très Honoré Frère Anaclet meurt dans la nuit du 6 au 7 septembre 1838, âgé de seulement cinquante ans. L'Institut compte alors 320 maisons, 2 300 Frères et ses écoles regroupent 140 000 élèves.

¹⁴ C'est le mot utilisé par la *Circulaire nécrologique et biographique sur le T. H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874.

¹⁵ *Ibid.*, p. 19.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Extraits des lettres des 2 et 28 février 1833 adressées par Guizot à l'Institut, cités par la *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874, p. 20.

¹⁸ Circulaire ministérielle du 4 juillet 1833 citée par la *Circulaire nécrologique... op. cit.* p. 20.

¹⁹ Cf. l'article d'Yves Poutet, *Les ordres religieux actifs*, sous la direction de Gabriel Le Bras, de l'Institut, tome 2, Flammarion, 1980.

4 - Supérieur général d'une congrégation en plein essor (1838-1848)

Le Très Honoré Frère Philippe

Le 21 novembre 1838, fête de la Présentation de la Vierge, le dix-septième chapitre général, réuni à Paris, à la maison du Saint-Enfant-Jésus, élit pour supérieur général le Frère Philippe. Il accepte, semble-t-il, avec beaucoup de réticence cette lourde charge car il est très modeste.

Ses premiers soins pour l'ordre concernent le domaine spirituel. Il visite un certain nombre de communautés. Partout *il se montra un parfait modèle de régularité, de piété, de mortification, de zèle*²⁰. Comme il ne peut aller partout il rédige des "circulaires instructives" qu'il adresse à tous les Frères et qui sont, dit sa notice nécrologique, *un admirable monument de sa sollicitude pour leur avancement spirituel*²¹. Il attache aussi une grande importance aux retraites annuelles. Il participe à celle des Frères de Paris puis aussitôt après à plusieurs autres qui se succèdent en province.

A côté des écoles gratuites, oeuvre de base de l'Institut, Frère Philippe développe deux autres types d'établissements : les écoles normales chargées de former les Frères enseignants et, surtout, les pensionnats.

Une école normale est établie dans les locaux même de la maison mère. Quant aux pensionnats, c'est l'enseignement primaire supérieur qui y est dispensé qui les caractérise. Les élèves, reçus pour la plupart à titre payant, n'y sont pas forcément pensionnaires. Jean-Baptiste de la Salle avait déjà, avant la Révolution, créé des pensionnats. Un premier pensionnat avait été ouvert à Béziers en 1830. Cette diversification de l'enseignement était nécessaire :

*Ces établissements répondent, reconnaît un inspecteur général, aux besoins de cette partie de la population pour qui l'enseignement primaire élémentaire ne saurait suffire, et qui n'a pourtant pas besoin de l'enseignement élevé, littéraire, ou scientifique qu'on donne dans les lycées et les collèges...*²²

Le pensionnat est le lieu idéal pour former des commis aux écritures, des commerçants avisés et des artisans ayant le goût de se perfectionner. Il est très apprécié de la petite bourgeoisie. Le pensionnat qui était jumelé avec le petit noviciat de la maison du Saint-Enfant-Jésus, fut transféré à Passy en 1839 par le Frère Philippe.

En mai 1840, le pape Grégoire XVI déclare "Vénérable" Jean-Baptiste de la Salle. C'est un puissant encouragement pour tout l'Institut dont le fondateur chemine ainsi à petits pas vers la canonisation.

La place des Frères dans la nation

Après des débuts difficiles, la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes semble avoir conquis la confiance du régime. Le roi Louis-Philippe^{1^{er}} s'intéresse personnellement aux activités de la congrégation. En signe de reconnaissance, la légion d'honneur est offerte à son supérieur général. Comme son prédécesseur, le Frère Anaclet, le Frère Philippe refuse par modestie.

²⁰ *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, supérieur général, Paris, 1874.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

Dès 1840, quelques Frères avaient été chargés de faire le catéchisme dans les prisons. Après le chapitre de 1844, Frère Philippe fut autorisé à s'entendre avec le gouvernement pour que des religieux de l'Institut prennent en charge les prisonniers. Sous la direction du Frère Facile, ils furent employés à Nîmes, Fontevault, Melun, Aniane. Les Frères tinrent ainsi durant quelques années une place comparable à celle qu'occupaient dans les prisons de femmes les religieuses de l'ordre de Marie-Joseph.

Grâce à leur action, de grandes améliorations morales et matérielles furent apportées aux prisonniers. L'expérience ne fut pourtant pas entièrement positive. Il y eut souvent des divergences entre l'administration civile des établissements pénitentiaires et les religieux. En 1845, un religieux, le Frère Pascal fut assassiné. L'expérience cessa avec la révolution de 1848. Les établissements pénitentiaires avaient été bouleversés par l'onde de choc de la proclamation de la République et le travail obligatoire y avait été supprimé.

L'immeuble où est installé le siège de la Congrégation est exproprié pour la construction de la gare de l'Est. Il faut se résoudre à déménager. Frère Philippe recherche donc un nouveau local approprié pour être la maison mère. Après une neuvaine à saint Joseph, patron et protecteur de l'Institut, il découvre lui-même, et "comme providentiellement", une maison qui lui convient. Il s'agit de l'hôtel du général Rapp, rue Plumet²³. Dès lors, il sollicite les pouvoirs publics *et quoique le prix en parût un peu élevé, le Conseil municipal [de Paris] voulut bien, par considération pour le Frère Philippe, autoriser le préfet de la Seine à l'acquérir pour être affecté aux mêmes usages et dans les mêmes conditions que celui de la rue du faubourg Saint-Martin.*²⁴

L'installation de la procure²⁵, de l'infirmerie, de l'école normale et des deux noviciats, le petit et le grand, dans les locaux de la rue Oudinot a lieu au printemps de 1847. La maison est placée par le Frère Philippe sous le vocable de saint Joseph.

Le supérieur général s'installe tout près de la salle du Régime, dans une petite chambre ornée de quelques tableaux de piété et sommairement meublée d'un petit lit de bois de sapin, de deux ou trois chaises et d'une table.

5 - Les temps difficiles (1870-1871) : invasion, siège de Paris

Les Frères infirmiers et ambulanciers

Le Frère Philippe offre au ministre de la Guerre tous les établissements tenus par les Frères à Paris pour être transformés en postes de secours. De plus, il propose les religieux pour exercer les fonctions d'infirmiers. Il entrevoit, dès le 2 septembre, la longueur et les horreurs du siège de Paris. Par prudence, il envoie en province le grand et le petit noviciat. Sept assistants sur dix quittent la capitale avec l'ordre de prendre en charge les maisons de province et de garder le contact entre eux.

Le 19 septembre l'investissement de Paris est achevé. Pendant plus de trois mois la maison mère ne reçoit aucune nouvelle de l'extérieur. Une dépêche arrive enfin, par pigeon voyageur. Frère Philippe envoie des nouvelles à sa famille à l'aide de lettres emportés par ballon monté.

²³ Aujourd'hui il s'agit de la rue Oudinot.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ On appelle *procure* dans un établissement religieux le magasin où sont entreposées toutes les fournitures nécessaires au travail scolaire, notamment toutes les *classiques* (fournitures) : cahiers, livres, plumes...

Il accepte la proposition de confier à des Frères le service de brancardiers sur les champs de bataille et fait appel à des volontaires. Le 28 novembre trois cents Frères des Ecoles Chrétiennes sont présentés à l'aumônier en chef des Ambulances de la Presse. Les jours où doit avoir lieu une action, les Frères déjeunent à six heures du matin en présence du Frère Philippe qui, parfois, les sert lui-même. Ils rejoignent ensuite les ambulances :

Leur point de réunion était aux Tuileries. De grand matin, les membres du comité organisaient la caravane médicale qui se composaient de plus de cent médecins et élèves, sans compter les intendants préposés au matériel et aux vivres. A la suite marchaient deux cents ou deux cent cinquante Frères des Ecoles Chrétiennes, faisant fonctions de brancardiers, puis deux cents grandes voitures des compagnies de Lyon et l'Orléans, nombre de fourgons et quelques voitures spéciales...²⁶

Le 30 novembre, jour de la première bataille de Champigny, Frère Philippe accompagne les Frères le plus près possible du front puis rentre à la maison mère. Il fait ensuite tout préparer pour accueillir, éventuellement, une trentaine de blessés. Le gaz est coupé dans tout Paris. Entre huit et dix heures du soir arrivent quatre-vingt-trois blessés. Il reste seulement quelques Frères pour s'occuper d'eux. Tout l'établissement est transformé en hôpital. Frère Philippe fait prendre les cierges de la chapelle ; il aide lui-même à porter les blessés. Vers onze heures les Frères brancardiers, harassés, rentrent au bercail. Le supérieur général s'inquiète et interroge :

Avez-vous pu relever tous les blessés ? Sur leur réponse que cela n'avait pas été possible, parce que les Allemands avaient interdit de passer certaines limites, il se mit à pleurer. Pauvres jeunes gens ! dit-il. Comment passer ainsi sans secours une nuit aussi froide ?²⁷

Dans ce domaine humanitaire, la contribution des Frères fut, cela est prouvé, décisive. Ce furent les seuls brancardiers sur qui l'on put compter. Malheureusement ils n'étaient pas assez nombreux. Voici le témoignage de Francisque Sarcey :

Le corps des brancardiers était, si j'en crois tous les rapports qui m'ont été faits, des rapports de témoins oculaires, composé de bien misérables éléments. J'en excepte les Frères de la Doctrine chrétienne, dont la belle conduite fit l'admiration de tout Paris, et fut récompensée par la croix d'honneur solennellement donnée au supérieur de la communauté, le Frère Philippe. Ces religieux portaient dans l'exercice de ces fonctions nouvelles leur esprit d'abnégation, de dévouement et ces habitudes d'obéissance passive qui sont la règle de toute leur vie. Ils s'en allaient paisiblement, sous la grêle des balles, ramasser les blessés, les rapportant dans leurs bras ; ne reculaient devant aucune besogne, si dure ou si dégoûtante qu'elle fût, ne se plaignaient jamais de manque de nourriture, ne buvaient que de l'eau, ne touchaient jamais à un sac abandonné et revenaient ensuite à leurs humbles travaux des classes, sans se douter qu'ils avaient été des héros !²⁸

L'attitude des religieux contraste fortement avec le comportement de beaucoup de leurs compagnons d'occasion :

La plupart des brancardiers n'étaient que des pillards, qui éventraient les sacs des soldats morts ou retournaient leurs poches, au lieu de recueillir les blessés ; ils passaient la moitié de leur temps à boire, se chauffant autour du feu...²⁹

Chevalier de la Légion d'honneur

²⁶ Francisque Sarcey, *Le siège de Paris*, E. Lachaud, libraire et éditeur, Paris, 1871.

²⁷ *Circulaire nécrologique... op. cit.*

²⁸ Francisque Sarcey, *Le siège de Paris... op. cit.*

²⁹ *Ibid.*

Le lieutenant-colonel Rousset dresse un bilan élogieux de l'action de l'Institut et de son supérieur général lors de ces semaines tragiques :

Rappelons encore la noble conduite des Frères de la Doctrine chrétienne qui perdirent vingt Frères de maladies contractées au chevet des mourants, et un, le Frère Néhelme, tué à l'ennemi, comme un soldat, en relevant les blessés de Champigny. Pendant le siège, ces modestes et braves religieux soignèrent plus de 30 000 blessés ou malades, sans interrompre le service de leurs fourneaux économiques, qui donnèrent à manger à tant de malheureux.

En effet les Frères avaient aussi organisé, avec leurs fourneaux économiques, des sortes de soupes populaires pour les plus défavorisés³⁰.

Après la guerre, le gouvernement, voulant honorer l'ordre tout entier, fit remettre par le docteur Ricord la croix de la Légion d'honneur au vénérable Frère Philippe, son Supérieur général. Celui-ci la reçut avec émotion, puis la cacha sous sa robe de bure, ou nul ne la vit jamais que le jour de sa mort³¹.

L'abnégation des religieux leur permet de prendre une belle place dans le coeur des Parisiens. Cela va leur être bien utile dans les épreuves qui vont suivre.

Quant à la décoration, le Frère Philippe l'avait déjà refusée à deux reprises. Cette fois, il est contraint de la recevoir puisqu'elle concernait l'Institut tout entier. Lors d'une visite à Gachat, il "oublia", paraît-il, le ruban rouge dans un tiroir³².

6 - La Commune de Paris

Drapeau rouge sur l'église Sainte-Genève

D'autres luttes, plus cruelles encore, prolongent le siège de Paris. Avec la Commune, c'est la guerre civile qui va maintenant ébranler l'Institut.

Dès le 18 mars, le Frère Philippe est très inquiet au sujet des écoles et des Frères de Paris en butte à la persécution. Il y a des signes précurseurs : sur l'ordre de la Commune on abat la croix de l'église Sainte-Genève pour y arborer le drapeau rouge, beaucoup d'églises de Paris deviennent le siège de clubs politiques. Les établissements des Frères sont occupés, des religieux sont arrêtés.

Les Frères sur le champ de bataille de la guerre civile

Le 2 avril, dimanche des Rameaux commence la guerre civile. La question se pose de savoir si les Frères doivent se rendre sur le lieu des combats pour continuer leur office de brancardiers, mais cette fois, dans les lignes des insurgés qui, pour la plupart, sont très hostiles à l'Eglise. Citons simplement, pour montrer la virulence antireligieuse de certains membres de la Commune, le décret d'un administrateur du quartier de Montmartre :

³⁰ Lieutenant-colonel Rousset, *Scènes et épisodes de la guerre de 1870-1871*, librairie Tallandier, Paris.

³¹ *Ibid.*

³² Selon G. Rigault, *Le Frère Philippe, Procure générale des Frères des Ecoles Chrétiennes*, 1932, Paris.

Attendu que les prêtres sont des bandits, et que les repaires où ils ont assassiné moralement les masses, en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu, sont les églises,

Le délégué civil des Carrières, près l'ex-préfecture de police ordonne que l'église de Saint-Pierre de Montmartre soit fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorantins [les Frères des Ecoles Chrétiennes]³³.

Pourtant, le Frère Philippe n'hésite pas un instant : *A ses yeux, il n'y avait pas lieu de distinguer entre blessés et blessés, ni de se préoccuper de l'hostilité de gens égarés, à qui l'on ne voulait faire que du bien³⁴*, attitude qui nous paraît, aujourd'hui, normale de la part d'un religieux mais qui, à l'époque, pouvait surprendre beaucoup de gens.

Il se rend lui-même au poste de secours de Longchamp, près du lieu des combats. On lui dit que les Fédérés n'ont pas permis aux Frères de secourir leurs blessés. Il s'en plaint aussitôt auprès des dirigeants de la Commune. L'autorisation est enfin accordée. Les Frères, divisés en trois escouades, relèvent quelques blessés. Trois d'entre eux sont même soignés à la maison mère ce qui n'est pas sans étonner grandement ces pauvres gens qui faisaient jusque-là profession d'un furieux anticléricalisme.

Départ de Paris. Les otages

Mais le Frère Philippe est inscrit sur une liste d'otages que doit prendre la Commune. Le samedi saint, les Frères assistants et Frère Libanos, avertis confidentiellement, réussissent à convaincre le Frère Philippe de quitter Paris pour se réfugier en province. Le lundi de Pâques, 10 avril, sans quitter l'habit religieux, il réussit à aller à Saint-Denis et, de là, se rend à Reims. Le 11 la maison mère est cernée et, à défaut du supérieur, son ami, le Frère Calixte, est arrêté. Cependant il est presque aussitôt libéré.

Le Frère Philippe apprend l'arrestation de son assistant par la presse alors qu'il séjourne à Epernay, en Champagne. Il ignore que celui-ci a été libéré et, très inquiet, part immédiatement pour Saint-Denis, avec l'intention de se livrer comme otage pour obtenir la libération du Frère Calixte. A Saint-Denis il apprend que son ami est libre, il se rend alors en province.

Du centre de la France il se tient au courant de ce qui se passe à Paris. Ses lettres montrent l'intérêt et l'affection qu'il portait personnellement à chacun des Frères de Paris. D'Aurillac il écrit au Frère Albert, son principal informateur, car ce dernier se trouve à Saint-Denis, la maison la plus proche de Paris : *Vous me donnez des détails intéressants, et je vous en remercie de tout mon coeur ; mais il m'en manque un auquel je tiens énormément. C'est concernant les chers Frères Exupérien, Photius et Flour...* Le 2 juin, alors qu'il vient d'apprendre la libération de nombreux religieux prisonniers des Fédérés il écrit :

*Mon cher Frère Albert, j'ai reçu avec un bonheur indicible vos lettres des 24, 25 et 26 mai. Mais c'est la dernière surtout qui m'a fait verser un torrent de larmes de joie. Nos Frères prisonniers sont délivrés !!! Vous avez fait la sainte communion avec le Frère Exupérien : il est libre, et il en est de même de nos chers Frères Dagobertus et Photius... O mon Dieu, soyez-en béni, mille et mille fois béni !... Vraiment c'est à étouffer de joie...*³⁵

Notons qu'un homme aussi réservé et digne que le Frère Philippe utilise là le style emphatique et larmoyant qu'affectionnent beaucoup d'épistoliers du XIX^e siècle. Frère Philippe ne fait là que suivre la mode du temps. L'Institut d'ailleurs garde encore des traces de cette pratique

³³ Cité par Jacques Rougerie, *Paris libre*, 1871, Seuil, Paris, 1971.

³⁴ *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874.

³⁵ *Ibid.*

avec les titres encore en usage de T.C.F ("Très Cher Frère") et, surtout de T.H.F. ("Très Honoré Frère") pour désigner le supérieur général. Pourtant ces effusions ne traduisent pas de sensiblerie, Mathieu Bransiet, s'il est sincèrement attaché à chacun de ses Frères, n'est pas un homme faible, bien au contraire.

La situation tendant à se normaliser, le supérieur général revient à Paris le 9 juin. Le dimanche suivant, jour de Fête-Dieu, il organise avec tous les religieux de la maison mère une procession "avec toute la pompe possible" afin de remercier Dieu et en hommage de réparation pour toutes les mauvaises actions commises pendant cette période difficile³⁶.

7 - Les dernières années (1871-1873)

Au travail jusqu'au bout

Après la fin de la Commune, l'Institut est encore en butte à de sérieuses difficultés. La situation d'instituteurs municipaux qu'avaient les Frères dans de nombreuses localités est remise en cause et il y a, sinon une vague d'anticléricalisme, du moins une forte tendance à la laïcisation de l'enseignement. Les grandes lois scolaires de la République ne sont pas encore votées mais sont en gestation. Il s'agira encore, pour l'Institut, de s'adapter à de nouvelles situations.

Le Frère Philippe, arrivé à une vieillesse avancée, utilise ses dernières forces pour tenter de rétablir la situation de l'Institut et pour renforcer la cohésion entre ses membres. Pendant les vacances de 1872, il prêche lui-même quatre retraites de suite à ses Frères. La fin de l'année est difficile. Il perd un de ses proches collaborateurs, le Frère Péloquin qui était assistant. Il souffre de maux d'estomac et s'affaiblit. Deux mois après, il est atteint d'une pneumonie qui met sa vie en danger. Il reçoit durant sa maladie la visite de l'archevêque de Paris. Cependant il se rétablit et consacre sa convalescence à finir des ouvrages commencés et à préparer un chapitre général, convoqué pour le 12 juin 1873.

Il peut présider cette assemblée mais offre sa démission. Elle est refusée malgré son insistance. Le 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte Vierge, le chapitre général est clos. Le Frère Alphonse, doyen d'âge, présente à Frère Philippe le respect et les remerciements de tous les capitulants. Le Frère Philippe fait alors ses adieux à ses compagnons religieux :

*Mes chers Frères, bientôt, oui, bientôt vous vous réunirez de nouveau ; et je ne serai plus là ; j'aurai été rendre compte à Dieu de mon administration.*³⁷

Il se rend à Rome, une nouvelle fois pour assister à la proclamation de l'héroïcité des vertus de Jean-Baptiste de la Salle. C'est une de ses dernières grandes joies. Pie IX, au cours d'une audience générale, le reconnaît et s'entretient familièrement avec lui. Il lui demande d'envoyer des religieux en Amérique, en Asie.

La maladie et la mort

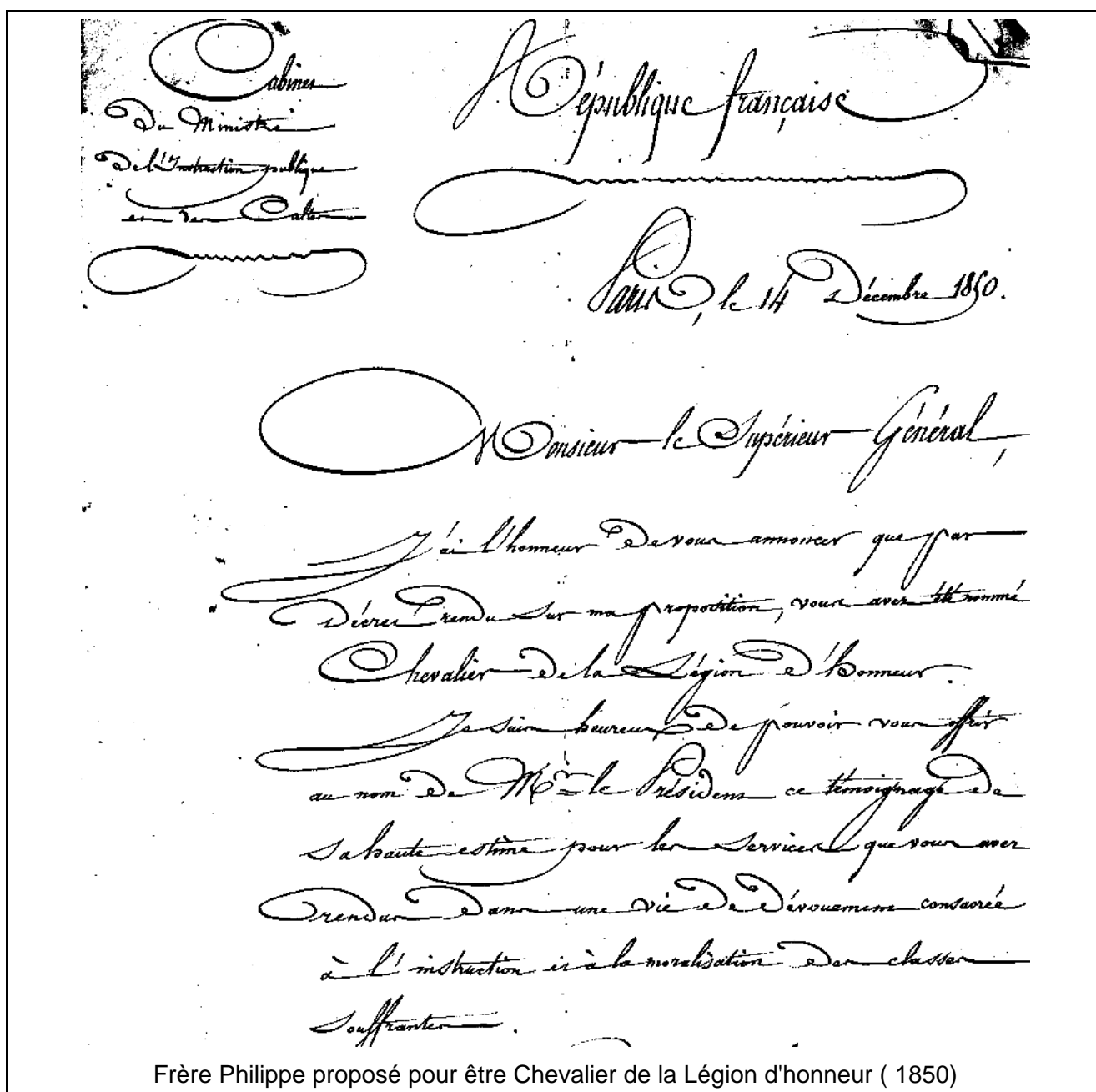
Il tombe sérieusement malade le mardi 30 décembre 1873, en revenant d'une visite qu'il avait effectué à Passy. Le 31, il se lève comme d'habitude à quatre heures du matin mais au cours de la journée doit regagner sa cellule et se coucher. Le lendemain, 1^{er} janvier 1874, il fait un ultime effort et paraît encore au milieu de sa communauté pour la messe :

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

On le voyait pâle, essoufflé, luttant de toute l'énergie de son âme contre la fièvre qui le dévorait, attendant avec une sorte d'anxiété l'instant où il pourrait se présenter à la sainte table, pour s'y nourrir de l'aliment de l'immortalité. Le moment venu, il se dirigea, en chancelant, vers cette première place où tant de fois il s'était agenouillé pour la même fin. Après avoir communiqué, il retourna avec peine à sa modeste stalle, où il fut obligé de s'asseoir.³⁸

Il s'alite et cette fois ne se relève plus. Il est soigné et entouré de sollicitude par toute la communauté de la maison mère mais il meurt pieusement une semaine plus tard, le 7 janvier 1874, vers huit heures du soir : le Père céleste recevait dans ses bras l'âme de l'ouvrier de la première heure pour lui donner le prix de sa longue et laborieuse journée ici-bas. Le Frère Philippe était âgé de quatre-vingt-un ans et deux mois, dont soixante-quatre de communauté, cinquante-six de profession, trente-cinq de généralat. Il est d'abord inhumé au Père-Lachaize ; aujourd'hui ses restes sont au cimetière d'Athis-Mons.



³⁸ Ibid.

Funérailles de l'instituteur des pauvres

Ses funérailles se déroulent à l'église Saint-Sulpice, le samedi suivant au milieu d'un grand concours de peuple et en présence de nombreuses personnalités. Le *Monde illustré* du 17 janvier 1874 consacre plusieurs pages à l'événement :

Samedi dernier, à dix heures, ont eu lieu à Saint-Sulpice les obsèques du vénérable Frère Philippe, Supérieur général de la Congrégation des Frères de la doctrine chrétienne.

Le vaste vaisseau pouvait à peine contenir la foule immense qui était venue rendre les derniers devoirs et donner un suprême témoignage d'estime et d'admiration à cet homme de bien, à ce saint religieux, qui s'était acquis par ses rares vertus une popularité si grande.

Toutes les classes de la société étaient représentées à cette cérémonie, que son caractère de simplicité rendait encore plus imposante ; dans la foule des notabilités de l'enseignement, du clergé et de la magistrature, on pouvait voir de nombreux ouvriers que la Charité du Frère Philippe avait, au jour du chômage ou de la maladie, sauvés de la ruine et de la misère.

Toutes les écoles de la Congrégation de Paris, tous les directeurs des établissements qu'elle possède en province, assistaient à la cérémonie.

Après l'absoute, qui a été donnée par le curé de Saint-Sulpice, le cortège s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise, où a eu lieu, dans le caveau de la Congrégation, l'inhumation des restes mortels du vénérable supérieur.

Sur le passage du cercueil, orné d'une simple couronne d'immortelles, la foule se découvrait respectueusement, et ce n'est pas sans une profonde émotion visible sur tous les visages qu'elle voyait passer tous ces humbles Frères dont le dévouement restera désormais légendaire parmi le peuple de Paris.

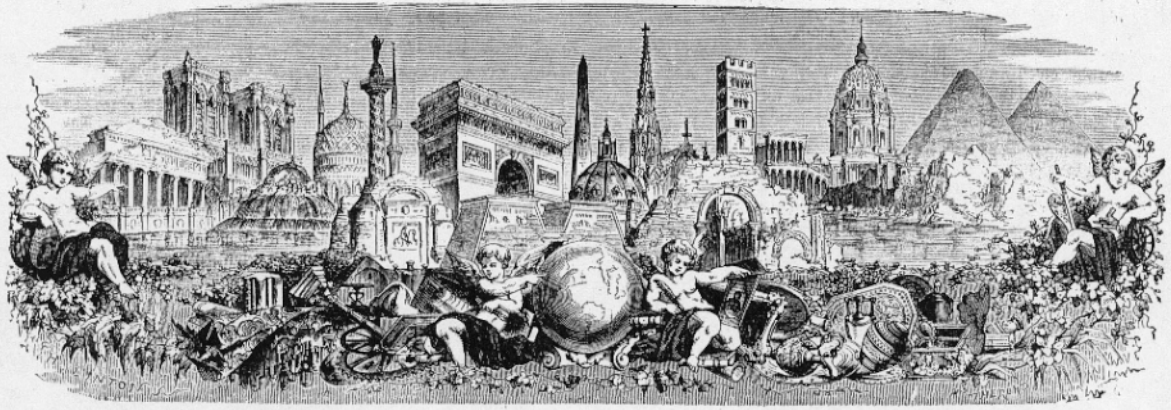
On s'est étonné de ne pas voir sur le drap mortuaire la croix de la Légion d'honneur.

Le Frère Philippe ne la porta que pendant les courts instants où il reçut l'accolade, et elle a été déposée avec lui dans la tombe.

Jamais nous n'avons vu pareille foule ni pareil recueillement. Il semblait que chacun ait tenu à honneur de rendre un dernier témoignage d'estime à cet homme de bien qui, pendant soixante-cinq ans, s'était dévoué à la cause du peuple ; l'armée elle-même, qui n'a pu oublier son désintéressement, avait voulu, en y envoyant un grand nombre d'officiers, indiquer qu'elle se rappelait les services que lui avait rendus le chef de ces religieux qui avaient suivi partout les combattants pour relever les blessés sur les champs de bataille.

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
En an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 30 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur traucho.
LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 33 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

18^e Année, N^o 875 — 17 Janvier 1874

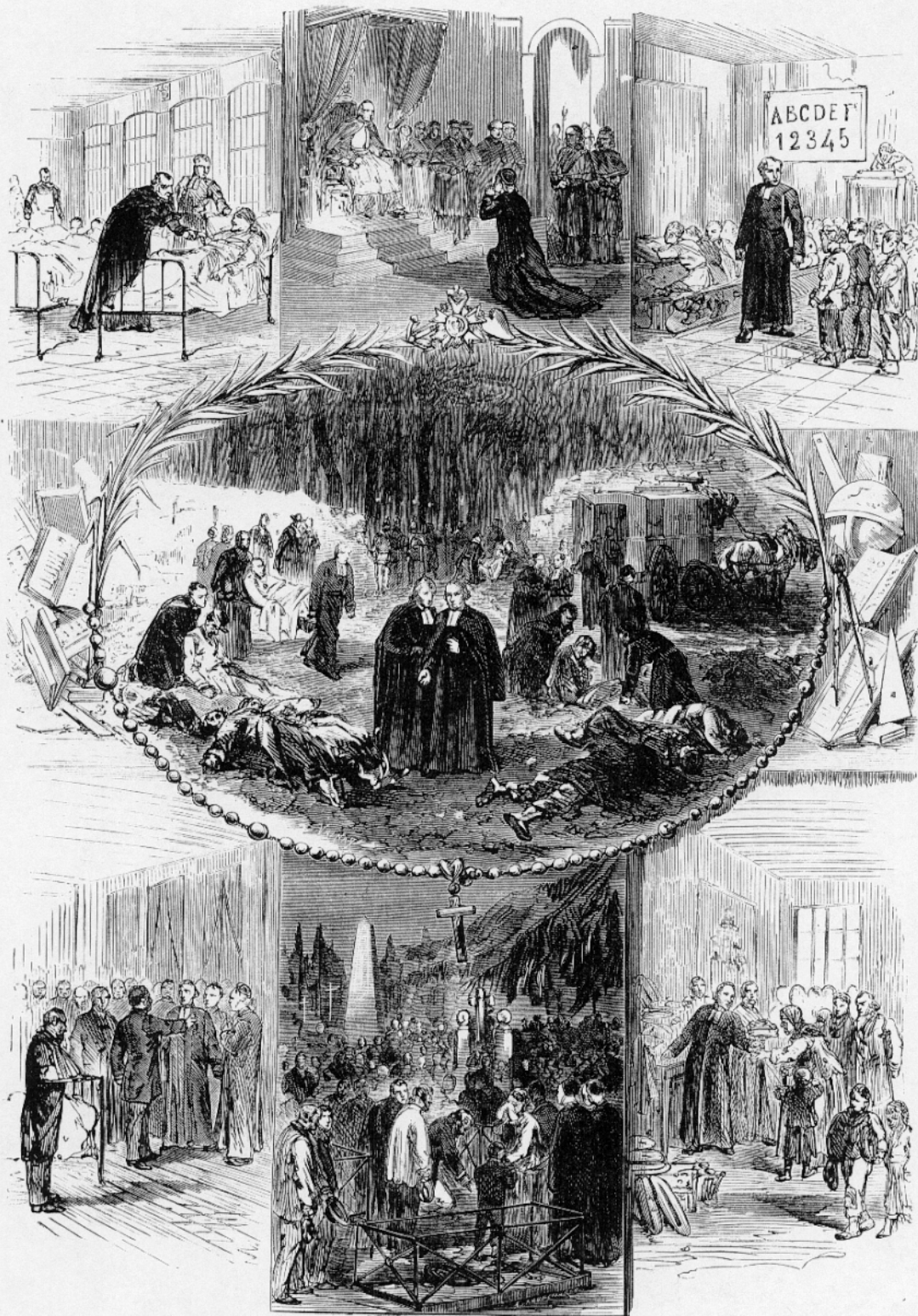
DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. DOUBILLIAT. — Secrétaire, M. E. HUBERT.



PARIS. — Les funérailles du frère Philippe. — Arrivée du convoi à la place Saint-Sulpice. — (Dessin de M. Vierge.)



LA VIE DU FRÈRE PHILIPPE.

Aux ambulances. — Devant le Saint-Père. — Avec les enfants. — Sur le champ de bataille. — Recevant la croix de la Légion d'honneur. — Sa dernière demeure. — Près des pauvres.
(Dessin de M. Valnay.)

Un bilan exceptionnel pour un homme au grand charisme

1 - Frère Philippe, chef de l'Institut

Mathieu Bransiet doit aux circonstances et aussi, pour une bonne part, à ses qualités personnelles, sa rapide ascension dans la hiérarchie de son institut. Alors que, justement, il paraît dénué de toute ambition personnelle, il accomplit une longue et brillante "carrière". L'humilité et la simplicité étant des vertus essentielles pour un religieux, on peut dire qu'il subit les promotions successives plutôt qu'il ne les souhaite. Mais ensuite, il accomplit sa mission en y mettant toutes ses forces. Pour toute décision il conserve toujours fermement une ligne conductrice mais, suivant les circonstances, il sait se montrer diplomate et conciliant.

Même les gens peu favorables aux Frères reconnaissent volontiers, à la fin du siècle dernier, un bilan exceptionnel pour l'action de Frère Philippe. La *grande encyclopédie* dirigée par Berthelot parle d'une oeuvre considérable accomplie *par un homme éminent d'une activité, d'une perspicacité et d'une souplesse remarquables...*³⁹ Les talents de Mathieu Bransiet se sont manifestés essentiellement dans trois domaines : une administration intelligente de sa congrégation, l'amélioration de la pédagogie mise en oeuvre par ses Frères, des rapports habiles avec les pouvoirs publics.

Création de nouvelles écoles

Comme administrateur, c'est lui qui donne à l'Institut son développement international. Le nombre des écoles triple, celui des Frères quadruple. Entre 1838 et 1874, 726 maisons d'éducation sont créées en France et 276 à l'étranger...⁴⁰

Il n'y a rien de désordonné dans la création de ces nouveaux établissements. Le Frère Philippe met en place un règlement précis qui donne à chacune des parties en présence un minimum de garanties. Il y a, entre les pouvoirs publics et l'Institut, une sorte de contrat qui permet d'éviter dérives et abus. Résumons les neuf articles de ce document :

Art. 1 : *Les écoles tenues par les Frères du Vénérable de La Salle doivent être parfaitement gratuites...*

Art. 2 : *Le personnel de chaque établissement doit être composé au moins de trois Frères... (deux Frères chargés d'enseigner et un Frère s'occupant du temporel).*

Art. 3 : *Le Supérieur général, en acceptant un nouvel établissement, traite de gré à gré avec les villes ou les fondateurs qui en font les frais, pour ce qui regarde la maison d'habitation, les classes, les meubles, les réparations, l'indemnité que les Frères demandent, selon les temps et les circonstances, pour subvenir à leurs besoins...*

³⁹ *Grande encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts* publiée en 21 volumes sous la direction de M. Berthelot, membre de l'Institut, H. Lamirault et Cie, Paris, 1885-1902

⁴⁰ *Les ordres religieux actifs*, sous la direction de Gabriel Le Bras, de l'Institut, (article du frère Yves Poutet, *Les Frères des Ecoles Chrétiennes*), tome 2, Flammarion, 1980.

Art. 4 : *Les Frères ne seront pas tenus de recevoir des écoliers au-dessous de six ans ni d'en admettre plus de soixante dans les classes d'écrivains et plus de cent dans les autres. Le Frère Directeur de l'établissement est libre d'admettre les élèves qui se présentent et de renvoyer ceux dont la conduite mériterait l'expulsion...*

Art. 5 : *Les Frères feront entendre la sainte Messe à leurs élèves tous les jours d'école... Les dimanches et fêtes, ils assisteront avec eux à la messe de paroisse et aux vêpres...*

Art. 6 : *Ils suivront pour l'enseignement la méthode simultanée, développée dans le livre intitulé Conduite des Ecoles chrétiennes. Cet enseignement comprend, outre l'instruction chrétienne qui en est la base, la lecture, l'écriture, la grammaire française et l'arithmétique, des notions d'histoire, de géographie et de dessin linéaire.*

Art. 7 : *Les Frères doivent avoir l'entière liberté d'observer leurs Règles, tant celles qui regardent leur régime intérieur que celles qui concernent la tenue de leurs classes...*

L'article 8 accorde au Supérieur général le droit de déplacer un Frère ; parallèlement les autorités locales (municipalités ou bienfaiteurs) peuvent demander le changement d'un religieux. Enfin l'article 9 traite de la suppression d'une école décidée par les bailleurs de fonds. Le supérieur général doit être averti six mois à l'avance, une indemnité correspondant à six mois de traitement de chaque Frère est versée, au moment du départ, pour les frais de déménagement.

Le développement de l'Institut

En 1870 il y a 1117 maisons :

France	940	Etats-Unis	43
Algérie	13	Canada	22
Réunion	26	Autriche	4
Cochinchine	5	Allemagne	3
Italie	28	Egypte et Turquie	3
Belgique	41	Indes orientales	8
Suisse	3	Equateur	3
Angleterre	4		

9 900 Frères, 390 000 élèves dont 46 700 adultes ou militaires.

En 1878, quatre ans après la mort de Frère Philippe, il y a 9 818 Frères qui tiennent 1 064 écoles publiques et 385 écoles libres. L'Institut est présent sur tous les continents. Il dispose de seize noviciats : Irlande, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Algérie, Egypte, Réunion, Canada, Etats-Unis (à Baltimore, New-York, Saint-Louis et San Francisco), Equateur, Chili, Ceylan.

Dans tous les domaines, il ne cherche nullement à bouleverser les choses, mais, au contraire, il réforme, par petites touches et en douceur. Il rajeunit ainsi la célèbre *Conduite des écoles*, le livre de base laissé par Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur de l'Institut.

Il crée des noviciats préparatoires, sortes d'écoles normales pour former les futurs Frères maîtres d'école. Surtout, il gère au mieux les nominations, changements de fonction, déplacements des religieux, les ouvertures et fermetures de maisons... Il faut trouver à chacun la place qui convient à ses capacités pour la bonne marche de l'Institut tout entier. Pour cela, il doit être fin psychologue. La communauté de Frère Philippe n'est donc pas formée d'une demi-douzaine de religieux, compagnons que l'on retrouve à la chapelle et au réfectoire, il a en charge

dix mille Frères, très divers, éparpillés en mille quatre cents communautés sur tous les continents. Certes, l'Institut est organisé en "provinces" - il y en a vingt en 1854 - , des Frères *visiteurs* passent régulièrement dans toutes les maisons et les Assistants au supérieur général prennent leur part de cet immense travail de coordination et de gestion de ce qu'on appellerait aujourd'hui "les ressources humaines".

Taine avouait sa stupéfaction devant ce supérieur "qui commandait à dix mille hommes de sa cellule aussi austère que celle du dernier des Frères". Le peintre Horace Vernet tint à l'honneur de réaliser son portrait et Ferdinand Buisson, principal artisan du *Dictionnaire de pédagogie*, ne cachait pas son admiration pour ce travailleur infatigable.

2 - Frère Philippe, pédagogue

Mathieu Bransiet a effectué de courtes études. De la petite école rurale de Chaturange au Juvénat, il a eu une formation initiale de type primaire supérieure et non classique. Il n'a pas fréquenté le séminaire ou le lycée où l'on étudie du grec et du latin, jusqu'à la classe de rhétorique, ce qui, à l'époque, est le cursus habituel des gens cultivés. Mais, tout le long de sa vie, il complète sa formation. Il est servi par une excellente mémoire et une vive intelligence. C'est finalement un autodidacte, intéressé par tous les domaines des connaissances. Il possède surtout une grande capacité d'assimilation et d'adaptation.

Dans les pas de Jean-Baptiste de la Salle

Frère Philippe qui, élève, n'a connu d'autres professeurs que les Frères des Ecoles Chrétiennes a, comme simple maître d'école, complètement adopté les principes pédagogiques prônés par Jean-Baptiste de La Salle. Comme chef de l'Institut il les a promus, précisés et adaptés. Il reprend fidèlement la *Conduite des écoles chrétiennes* rédigée par Jean-Baptiste de la Salle et publiée en 1720. Ces règles, légèrement modifiées en 1811, sont encore publiées en 1877 avec un avant-propos de Frère Philippe.

Rappelons ce que les principes du fondateur de l'Institut avaient alors de novateur. Il y a d'abord la répartition des élèves en plusieurs divisions suivant leur niveau : "la division des plus faibles, celle des médiocres, et celle des plus intelligents ou des plus capables", organisation qui est à l'origine des cours élémentaire, moyen et supérieur. Ce système découlait tout naturellement du simple fait que les Frères devaient être au moins trois pour former une communauté. Les écoles tenues par les Frères avaient donc deux classes au minimum, le troisième Frère étant chargé des questions matérielles. Cette notion de classe, un groupe d'élèves travaillant avec les mêmes exercices, s'opposait à la classe unique recevant indifféremment petits et grands pour un travail personnel peu efficace. Frère Philippe écrit à ce propos :

Suscité par Dieu pour établir notre congrégation et remédier par elle au grand mal de l'ignorance dans la classe des artisans et des pauvres, il [Jean-Baptiste de la Salle] comprit quelle méthode serait la plus avantageuse... ; jusqu'alors le mode individuel avait été le seul en usage dans l'enseignement élémentaire ; il lui substituera le mode simultané, incomparablement supérieur tant pour l'émulation que pour l'économie de temps⁴¹.

⁴¹ Avant-propos de la *Conduite des écoles chrétiennes* de Jean-Baptiste de la Salle, édition de 1877, imprimerie Ronce, Versailles.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Montbrison

En 1809, existe déjà, à l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'école Saint-Aubrin, un immeuble communal noté au cadastre sous le nom "d'école gratuite". Sans doute il y avait là, sous l'Ancien Régime, une des "petites écoles"⁴² de la ville.

C'est un curé de Saint-Pierre, l'abbé Jean-Joseph Barou qui, entre 1819 et 1823, installe à Montbrison les Frères des Ecoles Chrétiennes. A Montbrison, en 1823, une généreuse paroissienne de Saint-Pierre, la veuve Salle, née Jeanne-Marie de la Mure achète, sur la Colline, une maison avec ses dépendances à M. Camille de Meaux⁴³ pour la somme de quatre mille francs. Cet immeuble est voisin de l'école gratuite. Le 14 janvier 1824, elle fait don de cette immeuble à la ville de Montbrison à la condition que la municipalité y entretienne des Frères de la Doctrine chrétienne (ou leurs successeurs) chargés *d'instruire à perpétuité les enfants des artisans et des pauvres et de donner à la jeunesse une instruction catholique*.

L'école des Frères va être pendant soixante sept ans, de 1824 à 1891, l'école communale de garçons de la ville. Vers 1840, cinq Frères ont la charge de quatre cent vingt enfants mais l'école a une annexe, avec deux classes, dans les bâtiments de la mairie.

En 1847, le conseil municipal de Montbrison approuve l'agrandissement de l'école. Un corps de bâtiment en pierres apparentes est construit sur une terrasse soutenue par le très haut mur qui domine la petite rue du Collège nommée alors petite rue du Palais-de-Justice.

En 1891, au moment de la laïcisation des écoles congréganistes, l'école libre Saint-Aubrin devient une école paroissiale. La commune doit en effet abandonner les lieux aux Frères en vertu d'une clause de l'acte de donation de 1824. Il faut construire ailleurs une école communale de garçons (ce sera l'école Chavassieu, sur le boulevard Lachèze)

En 1944, le Frère Marcel Courtial est directeur. Il sera le dernier Frère directeur de Saint-Aubrin. En 1945-1946, il y a cinq classes et 173 élèves avec comme enseignants : Frère Courtial, Frère Desfonds, M. Jean-Louis Aubert, Mlle Josette Meunier et Mlle Vaillant.

En 1947, le 15 mai, la fête de Jean-Baptiste de la Salle est une dernière fois célébrée par les religieux. Le grand portrait du fondateur de l'Institut est accroché à l'extérieur de l'école, dans la petite cour, au dessus de la porte du passage. Tous les élèves réunis chantent :

*Honneur à toi, glorieux de la Salle,
Apôtre des enfants et gardien de leur foi,
Vainqueur de l'ignorance à l'âme si fatale,
Honneur à toi !*

Le deuxième point fort de la pédagogie des Frères est un enseignement essentiellement pratique avec l'utilisation exclusive de la langue française. Jean-Baptiste de la Salle est catégorique à ce sujet : *La lecture du français peut seule aider les maîtres à développer l'intelligence : les ouvrages latins ne renferment pour eux qu'une lettre morte ; ils n'ont à s'en*

⁴² Concernant les "petites écoles" à Montbrison sous l'Ancien Régime voir Francisque Ferret, *La création des petites écoles à Montbrison (1690)*, Bulletin de la Diana, tome L, p. 79-101, Montbrison, 1987.

⁴³ Camille Augustin de Meaux (1771-1849). La famille de Meaux possédait le bel hôtel de la rue Saint-Pierre. Le petit-fils de Camille Augustin, Camille de Meaux (1830-1907) épousa en 1858 Elisabeth-Hiltrude de Montalembert, fille du comte de Montalembert (1810-1870), illustre publiciste et homme politique. La maison de Meaux abrite maintenant le lycée privé Montalembert devenu, en 1994 e Lycée Saint-Paul-Forez.

*servir que pour suivre les offices à l'église*⁴⁴. Il indique expressément qu'on ne permettra de lire le latin qu'à ceux qui savent déjà parfaitement lire le français. Ce parti pris vaut aux religieux le sobriquet de Frères *Ignorantins*⁴⁵ qui cependant n'a rien que de très honorable pour eux.

Cet enseignement concret doit être vivant et rendre l'élève actif :

Que le maître se garde d'aider trop facilement les élèves à résoudre les questions qui leur sont proposées ; il doit, au contraire, les engager à ne point se rebuter et à chercher avec ardeur ce qu'il sait qu'ils pourront trouver d'eux-mêmes. Il les persuadera qu'ils retiendront mieux les connaissances qu'ils auront acquises par un effort personnel.

Le chanoine rémois insiste : *Le maître ne parlera pas aux écoliers comme en prêchant, mais il les interrogera presque continuellement par plusieurs demandes et sous demandes, afin de leur faire comprendre ce qu'il leur enseignera.*⁴⁶

Frère Philippe va promouvoir un type d'enseignement correspondant exactement aux vues du fondateur de l'Institut.

Il fait triompher définitivement la méthode de l'enseignement simultané sur celle de l'enseignement mutuel. Les écoles avec la méthode d'enseignement mutuel s'étaient alors multipliées suivant en cela une mode qui venait d'Angleterre. La classe est divisée en sections mobiles suivant les disciplines enseignées et les meilleurs élèves sont chargés d'enseigner à leurs condisciples. La méthode rend parfois quelques services mais les résultats sont le plus souvent assez médiocres tant pour les élèves que pour les jeunes moniteurs. Comme d'autres pédagogues⁴⁷, les Frères sont résolument hostiles à l'enseignement mutuel.

Le supérieur général développe dans les établissements des Frères la formation professionnelle et un enseignement de type primaire supérieur. Ces écoles commerciales et industrielles obtiennent un grand succès car elles correspondent bien à l'attente de toute une classe sociale, celle de la petite bourgeoisie. Elles sont implantées dans les villes et les gros bourgs. Les fils d'artisans, de commerçants, d'employés et de contremaîtres y trouvent *tout ce qu'un jeune homme peut apprendre, à l'exception du latin.*

Au "cours supérieur" de l'école des Frères on a l'ambition d'élever les élèves, ou du moins les plus doués d'entre eux, à un bon niveau de connaissances pratiques. Géométrie et dessin s'allient dans les activités, très concrètes, de l'arpentage et des relevés topographiques. Cours d'architecture, cours de dessin d'art et de dessin industriel, un peu de technologie et des notions de comptabilité sont aussi au programme. Bien sûr cet enseignement ne concerne qu'un petit nombre d'élèves, la plupart en restent à la lecture du syllabaire, aux quatre opérations et à l'étude du catéchisme.

Frère Philippe sera également très attentif aux programmes et à la formation des maîtres. La question des titres de capacité reste un point toujours délicat dans les rapports avec les pouvoirs publics. Le plus souvent les religieux ne sont titulaires d'aucun diplôme officiel et ne possèdent que la formation professionnelle qu'ils ont reçue au sein de l'Institut, pendant leur noviciat. Mais on doit se souvenir que vivant en communauté, les Frères sont conseillés et soutenus par tout leur entourage. Il y a toujours auprès d'eux au moins un Frère qui est un maître chevronné.

⁴⁴ Jean-Baptiste de la Salle, *Conduite des écoles chrétiennes*.

⁴⁵ Ce sobriquet aurait été décerné aux Frères par La Chalotais dès le XVIII^{ème} siècle.

⁴⁶ Jean-Baptiste de la Salle, *Conduite des écoles chrétiennes*.

⁴⁷ C'est le cas, par exemple, de Pierre Larousse, qui dit dans son dictionnaire que *le système a le double inconvénient de ne pas instruire l'enfant et de ne pas former l'élève-maître*. Cf. André Rétif, *Pierre Larousse et son oeuvre*, Larousse, Paris, 1975.

La lettre d'obédience

La "Lettre d'obédience" délivrée par le supérieur tient lieu de titre de capacité aux Frères instituteurs depuis un arrangement proposé par Decaze en 1819. Ensuite, une ordonnance du 11 avril 1831 supprime ce privilège et, dès lors, les Frères sont astreints à suivre la procédure normale afin d'obtenir un brevet de capacité.

En 1833 une loi organique sur l'enseignement établit deux degrés dans l'enseignement primaire, degrés qui sont sanctionnés par deux diplômes : le brevet élémentaire et le brevet supérieur. Elle crée aussi les écoles normales. Ces dispositions obligent l'Institut à modifier la formation de ses maîtres et à enrichir le programme de ses écoles.

Pour cette aggiornamento le *Régime* convoque un comité général en 1834. Il s'agit, à l'échelle de la congrégation d'une sorte de concile. Le Frère Philippe prend une part très active aux travaux de cette assemblée dont les travaux sont longs et fructueux. La règle donnée par Jean-Baptiste de la Salle, la fameuse "Conduite des Ecoles" est révisée. Des enseignements nouveaux : dessin linéaire, histoire et géographie font leur entrée à l'école primaire.

Auteur de nombreux manuels scolaires

Frère Philippe qui a déjà rédigé un manuel scolaire, *La géométrie pratique appliquée au dessin linéaire* (première édition en 1826), s'intéresse tout particulièrement à la rénovation de tous les livres classiques utilisés par les écoles des Frères. Il avait déjà collaboré avec le Frère Anaclet, le Supérieur général pour la rédaction de plusieurs ouvrages parus sous les initiales L. C. (Louis Constantin). L'Institut continue avec lui un obscur mais fructueux travail d'adaptation et de modernisation des manuels scolaires, travail qui va se poursuivre pendant plusieurs décennies. Il rédige lui-même plusieurs ouvrages, signant modestement des initiales F. P. B. (Frère Philippe Bransiet). D'autres manuels, portant la mention "par une réunion de professeurs", sont le fruit du travail collectif de groupes de Frères enseignants. En 1874, un inspecteur général de l'université jugera très favorablement cette imposante bibliothèque de manuels scolaires :

Il serait fastidieux de passer en revue tous les livres rédigés par l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, à l'usage spécial des écoles. Ils embrassent toutes les branches de l'instruction primaire, et, dans chacune, ils sont variés de manière à être appropriés à tous les besoins de l'enseignement selon l'âge des élèves, le degré de leur instruction... Ils sont pour la plupart au nombre des meilleurs... Ces livres, tous remaniés à différentes reprises, parfois même entièrement refaits à nouveau, et complétés par d'autres, sous la direction du Frère Philippe, ont été l'objet d'améliorations et de perfectionnements successifs, afin d'être constamment mis en rapport avec les progrès de l'enseignement.⁴⁸

Relevons, au passage, le *Nouveau traité des Devoirs du chrétien envers Dieu*, par F.P.B., autorisé par le conseil de l'instruction publique pour les écoles primaires, le 9 août 1839. Cet ouvrage original est une sorte de code de conduite à l'usage des élèves des établissements lasalliens. C'est à la fois un livre de prières, comportant notamment celles de la messe, un catéchisme expliqué et un traité *des règles de la bienséance*. Le chapitre dix de cette dernière partie traite, par exemple de la manière de bailler et de cracher⁴⁹. Cependant ce sont les abrégés, petits ouvrages peu coûteux et très synthétiques, qui ont surtout sa faveur, car le bon religieux a toujours le souci de la simplicité et de l'économie⁵⁰.

⁴⁸ Le *Correspondant* du 25 janvier 1874, cité par la *Circulaire nécrologique... op. cit.*

⁴⁹ Réédition de 1868.

⁵⁰ Plusieurs autres ouvrages de frère Philippe sont conservés chez M. Jean Bransiet, à Gachat :

- ◆ Divers abrégés, manuels de petit format, reliés ensemble.
- ◆ Un *Syllabaire des Ecoles chrétiennes*, Mame, Tours et Paris, 1853, signé F. P. B.

La formation de l'enseignant est, bien sûr, essentielle. Déjà en 1685, à Reims, Jean-Baptiste de la Salle avait créé un "Séminaire de maîtres d'école", sorte d'école normale pour les instituteurs des écoles rurales.

Le comité général de 1834 décide la création de petits noviciats qui peuvent recevoir des élèves dès quatorze ans. Le premier ouvre en 1835 à la maison du Saint-Enfant-Jésus. Frère Philippe s'intéresse beaucoup à ces établissements. C'est son oeuvre de prédilection :

*On ne savait dépeindre sa sollicitude pour ces chers enfants. C'était plus qu'un père, c'était une mère pour chacun d'eux. Il les connaissait tous par leur nom : il s'enquêrait de leur famille, de leur éducation première, de leurs aptitudes...*⁵¹

Pour lui la jeunesse est l'espoir de la congrégation. Comme il y a un petit noviciat dans le sein même de la maison mère, il peut fréquemment rencontrer les jeunes novices. C'est pour lui une détente, un bain de jouvence :

*Pendant les récréations, écrit un ancien élève du petit noviciat, il venait au milieu de nous, et nous intéressait par des récits de l'histoire sainte ou de la vie des saints ; et tous nous écoutions avec avidité cette parole aimée...*⁵²

L'abandon de la fêrule

La pédagogie des Frères des Ecoles Chrétiennes a aussi des points faibles et ses détracteurs. Un recteur de l'académie de Poitiers, Gabriel Compayré, analyse avec un certain recul des aspects contestables de ce qui se pratiquait au XIX^e siècle. Il parle de *l'espionnage encouragé et même organisé entre les élèves, de la crainte des châtiments érigée en règle de conduite, des punitions corporelles en honneur, de la fêrule et des verges substituées à l'autorité morale du maître...* Cependant ces méthodes n'étaient pas l'apanage des Frères. Ils ne faisaient que suivre ce qui se pratiquait couramment dans la plupart des écoles, des séminaires et des collèges.

Pour ces questions, Frère Philippe n'est pas toujours à l'avant-garde. En 1845, il exhortait les Frères à supprimer entièrement les châtiments corporels, pourtant, à la fin de sa vie, il avoue que ce sont *des circonstances impérieuses* qui ont obligé les Frères à supprimer dans leurs classes les *peines afflictives*⁵³. La grosse fêrule, *instrument de deux morceaux de cuir cousus ensemble, long de dix à douze pouces, y compris le manche pour le tenir*, comme la décrit la *Conduite des Ecoles chrétiennes*, a d'abord été réduite dans ses dimensions⁵⁴. On est passé à la *petite fêrule* avant d'abandonner tout châtiment corporel, mais, semble-t-il, un peu comme à regret.

◆ *Explication en forme de catéchisme des Epîtres et Evangile*, F.P.B, 1861, Beau, imprimeur.

◆ *Nouveau traité d'arithmétique décimale*, F. P. B., Mame, 1853

◆ *Dictionnaire de la langue française à l'usage des Ecoles chrétiennes*, F.P.B. 1852, un ouvrage de plus de 700 pages.

Il a dédicacé un ouvrage à sa soeur : le *Formulaire de prières à l'usage des pensionnaires des religieuses ursulines* de 1818 : "Pour ma chère soeur Claudine Bransiet".

⁵¹ *Circulaire nécrologique et biographique sur le T. H. Frère Philippe, supérieur général*, Paris, 1874.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Cité par G. Rigault, *Frère Philippe*, Procure générale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Paris, 1932.

⁵⁴ La suppression des verges (faisceau de baguettes de bois flexible) avait eu lieu dès 1811 dans le règlement scolaire des Frères mais la fêrule avait été conservée.

A partir du moment où les maîtres n'ont plus eu la même latitude pour les moyens de répression, ils ont cherché à utiliser l'émulation entre leurs élèves pour obtenir de meilleurs résultats. Cependant, malgré cette amélioration notable, Gabriel Compayré pense que l'esprit général restait le même : *défiance de la nature humaine, discipline extérieure et de contrainte, plutôt qu'éducation morale dans la liberté réglée...* Selon lui la pédagogie des Frères demeure une pédagogie d'ordre inférieur, en ce sens qu'elle traite l'enfant comme une machine plutôt que comme une future personne libre...

On reproche encore à la pédagogie des Frères d'être trop pratique : *elle n'excelle*, dit encore Gabriel Compayré, *que dans les études où l'habitude matérielle de la main joue un plus grand rôle que le jugement et la force de l'esprit, je veux dire dans l'écriture, le dessin et la cartographie*. Cette appréciation est trop générale et simpliste mais recèle une part de vérité. La mémoire, les travaux pratiques tiennent une large place dans l'enseignement des Frères, peut-être un peu au détriment de la réflexion et de la culture générale.

L'Institut, avec ses "cours supérieurs", ses pensionnats, ses écoles professionnelles et commerciales veut préparer l'élève à son futur *devoir d'état*, en faire un bon commis, un commerçant avisé, un artisan habile. C'est déjà une belle entreprise ; cependant on n'envisage pas qu'il puisse changer de classe sociale et exercer, par exemple, une profession libérale. Avocats, médecins, pharmaciens, notaires doivent passer par les collèges, séminaires ou lycées. En ce sens, la doctrine de l'Institut, en matière d'éducation, est essentiellement conservatrice : améliorer la société bien sûr mais ne pas la modifier fondamentalement.

3 - Frère Philippe, homme public

Frère Philippe, comme supérieur général est l'interlocuteur des pouvoirs publics, principalement du ministère de l'Instruction publique. Son Institut est, en effet, le premier ordre enseignant du pays. Les Frères constituent un important corps de professionnels. Ils utilisent les mêmes méthodes, les mêmes manuels. Ils peuvent accumuler et transmettre un savoir-faire, une expérience pédagogique alors que, pour les instituteurs laïcs, la formation est balbutiante, les niveaux très différents et les méthodes extrêmement variées. Même si leur enseignement est parfois imparfait - c'est bien évident -, les religieux, avec leurs écoles primaires, écoles supérieures et pensionnats, constituent pour beaucoup d'éducateurs une référence, un modèle.

Pendant la Restauration, le régime est très favorable à l'Institut, peut-être trop ce qui va créer des difficultés à l'avènement de la monarchie de Juillet. Il faudra s'adapter à une situation nouvelle. Très pragmatique, Frère Philippe est un négociateur habile. Il sait tourner habilement tous les obstacles sans rien concéder sur le fond. C'est, dit-on, *un roseau qui plie mais ne rompt pas*. Il sait aussi faire évoluer l'Institut en tirant profit des nouveautés qui lui paraissent bonnes. Il accepte, par exemple, la plupart des réformes introduites dans les écoles de la ville de Paris par l'inspecteur d'académie, M. Gréard⁵⁵. Il réussit à redonner assez vite à l'Institut une situation enviable.

Frère Philippe, "Vice-ministre" de l'Instruction publique

En revanche, la chute de la monarchie de Juillet n'entraîne pas de difficultés particulières pour l'Institut. Il faut dire que le supérieur général est un homme particulièrement prudent. Il

⁵⁵ Vallery-Clément-Octave Gréard, écrivain et administrateur, né à Vire le 18 avril 1828, élève de l'école normale supérieure, docteur ès lettres, professeur puis inspecteur de l'académie de Paris (1865), directeur de l'enseignement primaire de la Seine (1870), directeur au ministère de l'Instruction publique (1872).

recommande fermement à ses Frères de *ne se mêler, en aucune manière, des affaires politiques, de ne rien écrire, ne rien signer, ne rien dire, ne rien communiquer, même à des amis, sur ce sujet*⁵⁶. Il demande la même réserve en ce qui concerne les rapports des religieux avec le clergé, qui rappelons-le, est alors salarié de l'Etat et appartient donc à la fonction publique. Il demande de *ne jamais entrer dans aucune de ces petites querelles, de ses petits différends qui ont quelquefois lieu en certaines paroisses... N'entrons dans aucune polémique avec ces messieurs [les curés] ; jamais de disputes, surtout jamais d'écrits...*⁵⁷

Cependant, selon les circonstances, il sait adapter ses instructions. Quelques jours après la chute de Louis-Philippe 1^{er}, il envoie à toutes les communautés une circulaire qui montre bien son pragmatisme. Rappelant qu'*au-dessus de toutes les institutions humaines, Dieu et la Patrie demeurent*, il rappelle que le premier devoir des religieux reste d'instruire le peuple :

*Si cette tâche a toujours été importante, combien devient-elle plus digne d'exciter leur zèle sous le gouvernement de la République qui reconnaît les trois grands principes consacrés par l'Évangile : la liberté, l'égalité, la fraternité !*⁵⁸

Frère Philippe, d'ordinaire si réservé, se laisse un peu gagner par le grand enthousiasme populaire qui marque l'avènement de la seconde République. Il va même jusqu'à inviter les directeurs d'écoles à *rendre visite aux autorités établies par le gouvernement provisoire*⁵⁹ et à les assurer de leur actif concours...

Le Frère Philippe participe aussi très activement au travail des commissions chargées de préparer un nouveau projet de loi sur l'enseignement. En décembre 1850, le gouvernement du Prince-président Louis-Napoléon Bonaparte veut l'honorer et lui propose une nouvelle fois la Légion d'honneur. Le ministre de l'Instruction publique et des cultes lui écrit personnellement pour le féliciter :

Monsieur le Supérieur général,

J'ai l'honneur de vous annoncer que par décret rendu sur ma proposition, vous avez été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Je suis heureux de pouvoir vous offrir au nom de M. le Président ce témoignage de sa haute estime pour les services que vous avez rendus dans une vie de dévouement consacrée à l'instruction et à la moralisation des classes souffrantes.

Agréez, Monsieur le Supérieur général, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

[signé] *de Parieu*⁶⁰

Il remercie et refuse *ne voulant pour lui aucune distinction, sinon celle de la plus exacte pratique des vertus de pauvreté et d'humilité*⁶¹.

C'est à cette époque qu'il tombe gravement malade : en 1852, il souffre d'une pneumonie et on craint beaucoup pour sa vie.

⁵⁶ Circulaire du 27 mai 1844, citée par G. Rigault, *Frère Philippe, op. cit.*

⁵⁷ Circulaire du 19 janvier 1851, citée par G. Rigault, *Frère Philippe, op. cit.*

⁵⁸ Circulaire du 7 mars 1848, citée par G. Rigault, *Frère Philippe, op. cit.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Lettre du 14 décembre 1850, archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

⁶¹ *Circulaire nécrologique ... op. cit.*

La question de la gratuité dans les écoles publiques

En 1853, une difficulté, latente depuis vingt années, prend un tour aigu. Il s'agit de la gratuité dans les écoles communales tenues par les Frères. Les religieux ont, le plus souvent, été appelés par les municipalités pour tenir des écoles communales. Conformément aux règles données par leur fondateur, ils n'exigent aucune rétribution de la part des familles. En revanche, ils reçoivent de la municipalité, pour leur subsistance, un traitement comme instituteurs communaux. Naturellement les communes ont tendance à donner le minimum. De plus elles essaient de faire contribuer les familles en établissant une rétribution scolaire, au moins pour les parents les plus aisés.

Le décret impérial du 31 décembre 1853 et l'instruction ministérielle du 31 janvier 1854 pressent les municipalités de généraliser la rétribution scolaire. Or les Frères, s'ils acceptent d'être salariés par les communes, n'acceptent pas, pour les écoles primaires publiques, que les parents paient car cela pourrait entacher leur *réputation de désintéressement et d'impartialité dans les soins donnés aux élèves*⁶², réputation qui est, disent-ils, "l'honneur de l'Institut".

Il s'ensuit un bras de fer qui dure une dizaine d'années, entre le Frère Philippe soutenu par le régime de l'Institut et approuvé par les chapitres généraux de 1854 et de 1858 et l'administration impériale. En 1861, à *bout d'expédients et menacé d'une rupture éclatante avec le gouvernement*⁶³, le Frère Philippe doit céder. Il n'y aura plus gratuité absolue dans les écoles publiques tenues par les religieux.

La dispense du service militaire

La dispense du service militaire pour les religieux est une autre cause de tension avec le gouvernement. Depuis 1804, date de la réorganisation de l'Institut, les Frères étaient dispensés du service militaire grâce à une jurisprudence bienveillante mais sans qu'une loi précise leur accorde formellement ce droit. A la demande du Frère Philippe, l'article 79 de la loi organique du 15 mars 1850 confirme cette pratique. Le ministre de l'Instruction publique est alors le comte de Falloux qui avait nommé le Supérieur général de l'Institut membre de la commission mixte préparant la loi.

Mais, en 1866, le Sénat précise que les Frères dispensés doivent "tous" accomplir leur engagement dans les écoles publiques, décision logique mais qui complique beaucoup l'administration de la congrégation car les Frères tiennent concurremment des écoles communales publiques et des pensionnats payants. En 1867, on pense même obliger les jeunes religieux à prendre part aux exercices, manoeuvres, revues et déplacements de la garde nationale. Ce sont, bien sûr, des mesures qui perturberaient la vie des communautés et qui, surtout, nuiraient grandement au recrutement de nouveaux Frères pour l'Institut.

Le Frère Philippe utilise toute son énergie et son influence pour combattre ces projets. Finalement la loi du 1^{er} février 1868 lui donne satisfaction. Elle étend même la dispense de service militaire à tous les instituteurs, soit titulaires, soit adjoints.

Les voyages à Rome

Frère Philippe effectue, comme Supérieur général, cinq voyages à Rome. Ce sont pour lui et son Institut des moments particulièrement gratifiants.

En mai 1859, il est reçu par le pape Pie IX pour une visite *ad limina*. Il retourne dans la Ville éternelle en 1862 pour la canonisation des martyrs du Japon. Insigne honneur, Sa Sainteté s'adresse directement à lui dans la salle des audiences remplie de visiteurs en citant l'Évangile :

⁶² *Circulaire nécrologique... op. cit.*

⁶³ *Ibid.*

Philippe, où trouverons-nous assez de pain pour tout ce monde ? (Jean, VI,5). Comblé, le Supérieur général se prosterne alors aux pieds de Pie IX. Cette scène est représentée sur un vitrail de l'église d'Apinac (voir page de couverture).

Le troisième voyage a lieu en juin 1867 pour la célébration du dix-huitième centenaire du martyr de saint Pierre et de saint Paul. Une nouvelle fois, le pape s'adresse personnellement à lui en termes flatteurs, le présentant à toute l'assistance : *Voici le Frère Philippe, dont le nom est connu dans tout l'univers !* Et Frère Philippe répond sans s'émouvoir : *Très Saint Père, il va l'être maintenant à Madagascar, car nous y faisons des établissements.* Il y aura encore deux autres séjours à Rome : en décembre 1869, à l'occasion de l'ouverture du concile oecuménique de Vatican et, enfin, peu de temps avant sa mort, le dernier voyage, en 1872.

Ces visites à Rome sont une sorte de couronnement, au bout du long chemin qu'a parcouru le petit Frère issu des monts du Forez. C'est aussi, aux yeux de la chrétienté, une extraordinaire promotion de la congrégation lasallienne tout entière.

L'enseignement primaire à Montbrison au milieu du XIX^e siècle

En 1841, les Frères des Ecoles chrétiennes sont présents dans de nombreuses villes qui ont plus de 2 000 habitants : Feurs, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Usson, Saint-Galmier, Sury-le-Comtal.

A Saint-Etienne, ville encore non regroupée avec les communes voisines, les écoles des Frères comptent 1 400 élèves. Beaubrun et Montaud ont aussi des écoles des Frères ainsi que Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Roanne.

En 1845, à Montbrison les écoles primaires s'organisent ainsi :

- Ecoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, instituteurs communaux pour l'instruction gratuite aux garçons : 550 élèves.

- Ecoles gratuites des filles dirigées par les soeurs Saint-Charles : 370 élèves.

- Externat de M. Chavassieux. *Cet établissement est dirigé par un professeur de l'école normale. On y enseigne tous les éléments de l'instruction primaire, et on y prépare les élèves à entrer au collège.* Prix de la pension, 10 F par mois ; 25 élèves.

- Pensionnat de *jeunes demoiselles* des soeurs Saint-Charles : 20 pensionnaires, 25 externes.

- Pensionnat Bourboulon : 30 filles, élèves internes et externes.

- Pensionnat Vialet et Arnaud : 50 filles, élèves internes et externes.

(Source : *Annuaire de la Loire pour 1845*, Bernard, imprimeur-libraire, Montbrison)

Jenny

Paris le 6 Juin 1832

Ma très-chère Mère

Sans doute que le bruit public vous a déjà appris qu'à peine le choléra commençait à laisser quelque sécurité aux habitants de la Capitale qui avaient échappé à ses coups meurtriers, qu'un fléau plus funeste encore jeta sur les habitants de cette Cité. Voilà déjà plus de 24 heures que la fusillade retentit à nos oreilles et glace le peuple d'un frisson terriblement d'effroi! que de victimes ont payé le tribut aux passions humaines et savoir combien il y en aura encore?

Cependant grâce à Dieu il ne nous est encore rien arrivé et nous espérons le reste de la Protection de la très-sainte Vierge.

Je viens de voir mon frère afin de vous vous en donne de plus sûres nouvelles; car il se trouvait bien près du feu... Il n'y a rien arrivé non plus à la communauté, j'ai trouvé tout le monde gai et tranquille. Les voisins s'étaient offerts à les protéger en cas de besoin; mais jusqu'à présent il n'a pas été besoin. Demain je vous dirai

Aujourd'hui le calme est rétabli, chacun
est rentré dans l'ordre, le gouvernement
triomphe complètement (la troupe s'est
comportée avec un très-grand courage);
mais il y a un très-grand nombre
de morts.... Ce trouble vient de ce
que les républicains assistant à l'enterrement
du général Lamarque s'avisèrent de venir
visiter la République, alors ils prirent des armes,
tuèrent quelques soldats et s'emparèrent
de plusieurs postes, enfin s'attaquèrent au nombre
de 20 à 30 mille, heureusement le gouvernement
l'était précautionné, et les pauvres Républicains
ont été battus à platte cote et sans voir
Franchilles Dieu merci! ainsi Joyez
sans inquiétude à votre égard, il y a apparence
que les parties opposées au gouvernement n'osent
faire des entreprises contre lui —
Je vous embrasse tous, parents, amis, voisins etc.
mes respects à M^r le Curé et aux chers locataires!

Comme à vous en j'ay
à la chère Mère. Votre dévoué serviteur
F. Philippe

Lettre de Frère Philippe à sa mère,

Madame Veuve Bransiet, de Gachat, commune d'Apinac, canton de St-Bonnet-le-Château

du 6 juin 1832

relatant les événements de Paris : le 5 juin 1832, lors des funérailles du général Lamarque, un fervent républicain, les partisans de la République tentent de marcher sur les Tuileries ; il faut deux jours pour que les débris de l'insurrection soient écrasés autour du cloître Saint-Merry.

Un Forézien très attaché à sa famille et au village natal

1 - Les proches de Frère Philippe

Frère Calixte

Mathieu Bransiet nous apparaît comme un homme très fidèle en amitié. Nous avons déjà parlé de Frère Calixte qui fut son ami et son collaborateur pendant plus de cinquante ans. C'est à Soissons que Frère Philippe rencontre, en 1816, ce jeune religieux de dix-neuf ans qui assurait la grande classe dans l'école des Frères de la ville. Entre Frère Philippe et Frère Calixte commence alors une longue amitié. Désigné comme supérieur général, Mathieu Bransiet retrouvera le Frère Calixte comme l'un de ses assistants et son principal collaborateur :

Trente-cinq ans ils travailleraient ensemble, n'ayant pas de secrets l'un pour l'autre, l'aimable gaieté de l'assistant s'alliant à la gravité du supérieur, leur compétence administrative, leur prudence, leur dévouement, leur foi étant de même ordre, et l'humilité du Frère Calixte parvenant à rapporter à son chef et ami le mérite de tous les succès⁶⁴.

A la mort de Frère Philippe, Frère Calixte, en tant que premier assistant, est chargé d'organiser les funérailles. Il doit encore convoquer le chapitre général et administrer provisoirement l'Institut en attendant l'élection du nouveau supérieur général. Ayant rempli ces dernières missions, il meurt peu après, cinq mois seulement après le décès de son ami *qui avait été la moitié de son âme⁶⁵*.

Frère Arthème

Frère Philippe a aussi la chance d'avoir eu longtemps près de lui son jeune frère Jean-Mathieu devenu, lui aussi, religieux sous le nom de Frère Arthème. Les deux frères sont très liés même s'ils ont un caractère bien différent.

Plusieurs lettres de Frère Arthème sont conservées dans les archives familiales des Bransiet. Elles nous permettent d'esquisser quelques aspects de sa personnalité. L'écriture est soignée, la signature alambiquée. Il y a quelques fautes d'orthographe et Frère Arthème utilise volontiers des tournures archaïques : "avoit", "vouloit"... Surtout le ton est sérieux voire compassé et le style beaucoup moins spontané que celui des écrits de Frère Philippe. Frère Arthème est un homme grave qui ne paraît pas sourire facilement. C'est certainement un bon religieux, pieux et plein de zèle, et un homme consciencieux. Il semble très attaché à la règle et aux apparences mais, peut-être, manque-t-il un peu d'ouverture d'esprit ? Il n'a pas, évidemment, l'envergure et les qualités intellectuelles de son frère aîné qu'il admire beaucoup. Frère Philippe, pour sa part, témoigne beaucoup d'affection à son jeune frère et ne lui ménage ni les compliments ni les encouragements. Frère Arthème exercera d'ailleurs d'importantes responsabilités au sein de l'Institut.

⁶⁴ Cf. G. Rigault, *Le Frère Philippe*, Procure générale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Paris, 1932.

⁶⁵ *Ibid.*

Les promenades de Frère Arthème

Dans une lettre datée de Paris du 5 avril 1848, Frère Arthème raconte à ses "bons et chers Amis de Gachat" ses vacances de l'été 1848 :

Pendant le courant de l'été dernier je fis à peu près 250 lieues aux environs de Paris. Je ne saurais vous exprimer combien j'étais heureux. Je me levais le matin à 3 h 1/2 après avoir fait ma prière je me mettais en route ; après deux ou trois heures de marche je m'arrêtai pour déjeuner et entendre la messe, puis je continuais mon chemin en lisant ou en chantant un cantique. J'écrivais aussi tout ce que je rencontrais de remarquable et j'en faisais part à mes Frères.⁶⁶

Ainsi le bon religieux a effectué mille kilomètres en parcourant les campagnes aux alentours de Paris ! La marche à pied n'était pas seulement une nécessité pour beaucoup de gens obligés de se déplacer, c'était aussi, pour les Frères, un loisir particulièrement apprécié. Ces promenades doivent être hygiéniques, instructives et même spirituelles. Notons que Frère Arthème non seulement se détend de cette manière mais encore qu'il prend en note tout ce qu'il peut observer de remarquable et n'oublie pas de prier...

2 - La famille restée à Apinac

Les lettres que Frère Philippe adresse à sa famille et à ses amis d'Apinac donnent des indications précieuses sur les liens nombreux et forts qu'il conservait avec ses proches parents et les gens de son pays natal. Dans ces écrits intimes, il a l'occasion d'exprimer des sentiments personnels et, parfois, de dévoiler son opinion sur la situation politique alors que, dans la correspondance qui relève de ses fonctions, il se montre toujours particulièrement réservé.

A ma très chère Mère

Sa famille compte beaucoup pour lui. Il vénère ses parents, les donnant souvent en exemple. Sa mère tient la première place dans son cœur. Quatre lettres, parmi la douzaine de missives qui ont été conservées dans les archives familiales des Bransiet, sont adressées à *Madame Marie Anne Varagnat, veuve Bransiet*. Elles couvrent une dizaine d'années de 1822 à 1832. Il s'adresse à sa *très chère Mère* avec un respect infini et en la vouvoyant, à l'ancienne mode.

Une première lettre, datée de Metz, *le huitième d'août 1822*⁶⁷ est presque exclusivement consacrée à décrire l'itinéraire précis que devra suivre un de ses jeunes frères qui doit le rejoindre à Metz, sans doute pour devenir, lui aussi, religieux. Ce jeune garçon n'a, semble-t-il, jamais quitté son village natal et parle seulement le patois aussi Frère Philippe s'efforce-t-il de rassurer sa famille :

⁶⁶ Lettre de Frère Arthème, archives familiales des Bransiet.

⁶⁷ Archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

Soyez tranquilles il ne lui arrivera rien de désagréable, il suffit qu'il sache dire deux mots de français, savoir lorsqu'on lui demandera où il va : "Je vais à Metz voir mon frère pour demeurer avec lui" et dans les maisons de Frères, "je suis le frère du cher Frère Philippe Directeur à Metz.

A cette époque le réseau des écoles de Frères est déjà dense et Frère Philippe se plaît à énumérer les nombreuses villes où des communautés de religieux s'empresseront de prendre en charge le jeune voyageur : *Saint-Bonnet, Lyon, Trévoux, Villefranche, Mâcon, Châlons, Beaune, Dijon, Langres, Nancy et Metz.* Le voyage n'a finalement pas lieu puisque, l'année suivante, il est encore question de ce déplacement alors que le Frère Philippe est devenu visiteur des écoles de Paris⁶⁸.

Une deuxième lettre adressée à sa mère, envoyée de Paris et datée du 12 août 1830 est écrite dans un autre registre, beaucoup plus grave. Elle évoque les journées révolutionnaires de juillet, les 26, 27 et 28, les *Trois Glorieuses* qui ont amené la chute du roi Charles X. Il commence par rassurer sa famille qui, bien qu'à Apinac, a eu probablement un écho des graves événements qui se sont déroulés à Paris :

Je pense que nos lettres se sont croisées en route, car vous ne me parlez pas de sa réception. Dans tous les cas je vous écris la présente pour vous tranquilliser et vous dire que nous continuons nos petites fonctions sans que rien n'y mette obstacle...

C'est d'abord la situation de l'Eglise qui le préoccupe :

Il paraît que la Religion sera respectée et que les prêtres seront payés à peu près comme par le passé. L'office se continue et s'est toujours continué à Paris, sans interruption. Les églises sont ouvertes comme de coutume. Il est vrai qu'il y a des évêques et des prêtres qu'on poursuit, mais je ne crois pas que ce soit pour des raisons de religion, mais pour des opinions, dit-on, qu'ils n'auraient pas dû émettre...

Les autres sont tranquilles, chaque paroisse de Paris a fait un service pour les morts des furieuses journées du 27, 28 et 29 juillet... On en a enterrés dans les églises, dans des places, dans des rues et peu au cimetière, on en a jetés beaucoup à la rivière, il y en avait trop pour pouvoir les porter aux cimetières des environs de Paris. On fait maintenant des quêtes, pour les blessés et les parens [sic] des morts...

Frère Philippe désapprouve grandement les chrétiens et, encore plus, les membres du clergé qui se mêlent de politique. Lui-même ne donne pas clairement son opinion mais la laisse deviner. Il est légitimiste mais en privé, au fond de son cœur. Les affaires de César ne l'intéressent pas, pour lui importent seulement celles de Dieu :

Je n'ai pas besoin de vous déclarer mon opinion à l'égard de toutes ces affaires, vous la deviner sans doute ; mais il faut de la prudence et de la modération, au reste j'aime à croire que soutenant les principes puisés dans la maison paternelle nous nous occuperons les uns et les autres des affaires de l'éternité plus que de celles du temps, étrangers aux choses de ce monde nous travaillerons pour l'autre et personne ne pourra s'en formaliser, fidèles aux lois établies dans la société nous ne le serons pas moins à celles du Seigneur, gardant sur tous les arrangements (sic) politiques le silence le plus profond, nous nous occuperons à remplir les fonctions et les obligations de la vie chrétienne. Si toutes les personnes de Religion avaient pris ce sage parti, personne n'aurait blâmé leur conduite et la religion aurait paru plus respectable.

Il termine sa lettre par une longue exhortation à tous les siens afin qu'ils se détachent du monde et puissent gagner ensemble le bonheur éternel :

⁶⁸ Lettre de Frère Philippe au Frère directeur de Saint-Bonnet-le-Château datée du 29 mai 1823 ; archives familiales des Bransiet.

Quoi qu'il en soit rapportant le tout à Dieu attachons-nous de plus en plus à Lui, servons-le fidèlement, nous avons le bonheur de connaître la religion, ses préceptes, ses récompenses, ne nous laissons pas tromper par les séductions artificieuses des ennemis de notre salut. Laissons le monde et les biens de ce monde, abandonnons la terre et son bonheur éphémère à ceux qui veulent s'en contenter, pour nous élevons nous plus haut, aspirons au ciel, lui seul est digne de nos recherches, ne nous mêlons pas des choses du gouvernement, répondons à ceux qui voudraient connaître notre sentiment que nous ne savons qu'obéir en ce qui est juste et légitime mais que du reste nous n'entrons dans aucun démêlé...

Allons chère et bonne mère, chers frères et chères soeurs, du courage et de l'espérance de nous voir un jour dans le ciel... Encore une fois soyez tranquilles à notre égard. Nous avons soin de ce qui nous regarde et de temps en temps nous vous dirons un mot, surtout s'il survenait quelque chose d'extraordinaire.

Et, peut-être par prudence, il signe *Bransiet* au lieu de *Frère Philippe* comme il le faisait habituellement.

Dans une nouvelle brève missive adressée à sa mère le 12 novembre 1831, Frère Philippe se montre plus rassurant même s'il reste des incertitudes pour l'avenir : *Nous nous portons bien, Dieu merci, et sommes toujours tranquilles. Nos affaires vont toujours passablement et nous espérons beaucoup de les voir continuer.*

Il ne manque pas de s'apitoyer sur la misère du peuple de Paris : *Tout est tranquille dans la capitale, le plus grand calme y règne, malgré la misère qui accable la classe ouvrière et qui annonce un hiver bien douloureux pour les pauvres gens.*

Une dernière lettre adressée de Paris à Madame Veuve Bransiet en juin 1832 rend compte, à chaud, des événements dramatiques qui se sont déroulés à Paris à l'occasion des funérailles du général Lamarque, un chef du parti républicain. Les républicains tentent alors de marcher sur le palais des Tuileries et il faut deux jours pour que les restes de l'insurrection soient écrasés par la troupe autour du cloître Saint-Merry. La lettre est écrite sur deux jours et sa deuxième partie est plus rassurante. Ses sentiments antirépublicains sont, cette fois, bien nettement exprimés. Il donne aussi des nouvelles de son frère qui maintenant n'est plus dans la même communauté que lui :

Sans doute que le bruit public vous a déjà appris qu'à peine le choléra commençait à laisser quelque sécurité aux habitans [sic] de la capitale qui avaient échappé à ses coups meurtriers, qu'un fléau plus funeste encore pèse sur les habitans de cette cité. Voilà déjà plus de 24 heures que la fusillade retentit à nos oreilles et glace le peuple d'un juste tremblement d'effroi ! que de victimes ont payé le tribut aux passions humaines et savoir combien il y en aura encore ?

Cependant grace [sic] à Dieu il ne nous est encore rien arrivé et nous espérons le reste de la protection de la Très Sainte Vierge.

Je viens de voir mon frère afin de pouvoir vous en donner de plus sûres [sic] nouvelles ; car il se trouvait bien près du feu... Il n'est rien arrivé non plus à sa communauté, j'ai trouvé tout son monde gai et tranquille. Les voisins s'étaient offerts à les protéger en cas de besoin ; mais jusqu'à présent il n'en n'a pas été besoin. Demain, je vous dirai.

Aujourd'hui 7 le calme est rétabli, chacun est rentré dans l'ordre, le gouvernement triomphe complètement (la troupe s'est comportée avec un très grand courage) ; mais il y a un très grand nombre de morts... Ce trouble vint de ce que les Républicains⁶⁹ assistant à

⁶⁹ C'est frère Philippe qui souligne.

l'enterrement du général Lamarque s'avisèrent de crier "vive la République", alors ils prirent des armes, tuèrent quelques soldats et s'emparèrent de plusieurs Portes, enfin s'attroupèrent au nombre de 20 à 30 mille, heureusement le gouvernement s'était précautionné, et les pauvres Républicains ont été battus à platte [sic] couture et nous voilà tranquilles, Dieu merci ! Ainsi soyez sans inquiétude à notre égard, il y a apparence que les partis opposés au gouvernement n'oseront faire des entreprises contre lui...

Frère Philippe, sans doute pressé et ému, fait plusieurs fautes d'orthographe (ce qui lui arrive rarement), souligne des mots de son texte et conclut sa lettre par une formule particulièrement cérémonieuse :

*Tout à vous en Jésus
Ma chère Mère
Votre dévoué serviteur.
F. Philippe.*

Notons encore que des voisins se sont offerts pour aider les Frères. C'est bien révélateur de la place que tiennent les religieux dans la nation. En cas de troubles, ils sont en danger bien que ceux qui les connaissent cherchent à les protéger. On retrouve toujours cette grande difficulté, en 1830, en 1848 et au moment de la Commune de Paris. Les Frères qui vivent pauvrement sont proches du peuple et à son service cependant ils appartiennent à une Eglise qui est officiellement liée au pouvoir politique et qui, de ce fait, apparaît comme une ennemie aux yeux des révolutionnaires.

A la Soeur des Anges du couvent Saint-Joseph d' Apinac

Nous possédons seulement deux lettres adressées par Frère Philippe à sa soeur aînée qui est devenue religieuse dans le couvent des soeurs Saint-Joseph d'Apinac. Ce sont, sans doute, les plus représentatives de la correspondance qu'ont tenue le frère et la soeur. Frère Philippe s'adresse avec un grand respect à *sa soeur des Anges, au couvent Saint-Joseph d'Apinac*. Il la vouvoie, comme il le fait pour sa mère, et ne manque pas de conclure par une formule de politesse d'une haute élévation : *Tout à vous en Jésus et Marie, F. Philippe*.

La première lettre datée du 24 avril 1836, donc après le décès de leur mère, comprend deux parties bien différentes. Répondant à sa soeur religieuse, il commence par un entretien spirituel avec elle :

C'est toujours avec un nouveau plaisir que je reçois de vos nouvelles, spécialement lorsque la religion et la gloire de Dieu y ont la plus grande part...

Bien volontiers j'unirai mes faibles prières à vos intentions le jour de la circoncision de Jésus-Christ ; nous recueillerons ensemble les prémices de son sang adorable, nous l'offrirons pour nos besoins généraux et particuliers ; nous ne craignons pas de trop demander lorsque ce sera au nom de Jésus que nous prierons. Il paraît que vous voulez nous piquer d'émulation et nous faire acheter votre secret, nous tâcherons d'être exaucés afin d'avoir le plaisir d'apprendre de vous le sujet de vos désirs.

J'aurais appris avec plaisir si nos frères ont reçu la confirmation, j'aime à croire qu'ils auront profité de l'occasion, à moins d'empêchement absolu. Vous êtes sans doute leur ange tutélaire...

Très certainement nous prions pour nos parents défunts, aucun jour ne se passe sans un et même plusieurs mémentos ; mais nous prendrons bien volontiers le lundi de chaque semaine pour nous souvenir d'eux, et si vous voulez nous ferons la communion du premier dimanche de chaque mois à leur intention...

Dans la deuxième moitié de la même lettre le ton est tout à fait différent, presque primesautier. Il parle de sa santé, de ses performances en ce qui concerne la marche à pied, peut-être même avec un brin de vantardise. Ne faisait-il pas autrefois jusqu'à 88 kilomètres par jour ? On sent plus de familiarité, de spontanéité, même si le langage reste toujours recherché.

Espérons, ma chère et bonne soeur que si nous ne nous voyons pas ici-bas, bientôt nous nous verrons dans le ciel, puisque comme vous le dites nous commençons à nous faire vieux ! Déjà 44 ans pèsent sur ma tête...

Je suis cependant encore bien lesté, et je vous réponds que je fais payer cher l'honneur de m'accompagner lorsque je prends un Frère avec moi pour courir dans Paris, il y en a peu qui n'aient besoin de changer de chemise en arrivant ! Je ne crois cependant pas que je pourrais, comme autrefois, faire jusqu'à 22 lieues par jour.

Je vous scandalise peut-être, c'est un moment de gaieté, moi de vous écrire, ma [plume] coule sans fatigue, et je vous parlerais jusqu'à demain s'il ne fallait me livrer à d'autres occupations, c'est pour cela que je suis obligé de terminer ; souffrez que ce soit en vous souhaitant ainsi qu'à vos bonnes et ferventes compagnes, la plus sainte et la plus heureuse des années...

Le 4 janvier 1857, sous le coup d'une vive émotion, Frère Philippe écrit à la Soeur des Anges et à ses Soeurs du couvent d'Apinac en précisant d'emblée : *Quoique cette lettre soit adressée à la bonne soeur des Anges, elle est cependant pour tous.* Son écriture est rapide et négligée contrairement à l'habitude. Autres faits inhabituels, il utilise du papier à l'en-tête de l'Institut avec une marge très importante suivant ce qui se pratique pour le courrier officiel.

Il s'agit, pour lui, d'annoncer un fait divers dramatique qui, visiblement, l'a bouleversé : l'assassinat de l'archevêque de Paris. Il s'agit de Monseigneur Marie Sibour, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1792 qui était devenu archevêque de Paris en 1848 et qui fut assassiné le 3 janvier 1857, alors qu'il officiait en l'église Saint-Etienne-du-Mont, par Verger, un déséquilibré mental qui était prêtre interdit. Voici la version des faits par Frère Philippe :

Notre bon et excellent Archevêque vient d'être assassiné par un mauvais Prêtre ! quelle horreur !! Le mercredi 31 j'eus le plaisir de voir ce s[ain]t homme pour lui souhaiter la bonne année. Le 2 je lui présentai tous nos Frères (...) des maisons de Paris et des faubourgs, et nous fûmes reçus de la manière la plus affectueuse. Il nous dit mille choses agréables qui nous firent passer une soirée des plus joyeuses.

Hier 3 janvier, fête de Ste Geneviève, Patronne de Paris, il alla ouvrir la neuvaine par les vêpres, un sermon la procession qui devait être suivi de la Bénédiction. Mais voilà qu'en retournant au choeur ce scélérat, en habits bourgeois se précipite sur lui et lui enfonce un poignard dans le coeur. De suite on prend le pauvre archevêque et on le porte à la sacristie et de là chez Mr le Curé dont une porte donne dans la sacristie. Le C[her].F[rère]. Angel (Maisonneuve) fut un de ceux qui portèrent Monseigneur et il fut même le premier à s'apercevoir qu'au lieu de porter un vivant on portait un mort. Lui-même déboutonna les habits de Monseigneur pour voir si l'air ne lui rendrait pas la respiration, mais inutilement. Il était mort. Plusieurs de nos Frères ont vu le pauvre archevêque tombant sur le coup au milieu de son clergé qui n'a vu l'affaire que quand il n'était plus temps, ce monstre s'étant précipité sur lui avec une fureur vraiment diabolique. Tout Paris est en deuil !!

A une heure aujourd'hui, je devais aller souhaiter la bonne année à l'Empereur, mais je ne sais pas encore s'il recevra aujourd'hui, à cause de cet attentat qui navre tout le monde de chagrin (...)

Voilà ce que peut un malheureux qui a abusé de la grâce dans sa vocation et qui par sa conduite a mérité d'être interdit... Tuer son archevêque dans l'église pendant les saints offices !

Notons que Frère Philippe met en relief le rôle positif joué dans ce drame par les Frères et particulièrement par le Frère Maisonneuve qui devait être connu à Apinac.

Il est profondément indigné mais cependant reste mesuré pour qualifier l'assassin ; il parle de "scélérat", de "fureur vraiment diabolique", de "monstre" mais achève sa lettre avec le mot "malheureux" qui indique que, finalement, le meurtrier est aussi un homme à plaindre. Ce courrier nous éclaire aussi sur les relations, très cordiales, qu'entretient la congrégation avec l'archevêché de Paris. Indirectement, nous découvrons les hautes fonctions de Frère Philippe. Comme chef de l'Institut, il est de ceux, qui suivant le protocole, souhaitent la bonne année à l'Empereur. Deux aspects sont particulièrement frappants dans cette missive : d'une part il exprime spontanément ses sentiments personnels, d'autre part il le fait - ce qui est exceptionnel - avec l'autorité et les moyens de ses fonctions officielles de supérieur général.

Des devoirs pour Julie et Jeanne Marie

Frère Philippe s'intéresse beaucoup à l'éducation des enfants de sa famille. Nous le voyons se pencher avec sollicitude sur les résultats scolaires de ses nièces, Julie et Jeanne Marie, *les demoiselles Bransiet, pensionnaires chez les soeurs Saint-Charles à Saint-Bonnet-le-Château*. Il leur adresse un copieux programme de devoirs avec des exercices qu'il a lui-même composés spécialement pour elles et il ne manque jamais de leur prodiguer de bons conseils :

*Soyez toujours bien sages, bien laborieuses, bien édifiantes ; travaillez bien en classe, dormez bien au dortoir, jouez bien en récréation ; mais surtout soyez bien ferventes dans vos prières...*⁷⁰

Tout un règlement de vie.

Ces feuillets ont été pieusement conservés dans les archives de famille des Bransiet. Il s'agit de problèmes d'arithmétique avec utilisation de la fameuse règle de trois, d'exercices sur les fractions, de questions de *petite physique*, d'exercices de grammaire, de sujets de rédaction, d'un peu d'histoire et, même de catéchisme. Les mathématiques, avec des problèmes concernant la vie courante, constituent la plus grande partie des devoirs proposés ce qui ne nous étonne pas connaissant l'intérêt que portaient les Frères des Ecoles Chrétiennes pour les disciplines ayant des applications bien concrètes. Mais peut-être aussi, les nièces avaient-elles des difficultés en arithmétique ?

Les devoirs lui sont renvoyés, semaine après semaine, et le bon religieux prend la peine de les corriger personnellement avant de renvoyer une sorte de bulletin scolaire émaillé de conseils pédagogiques et de remarques encourageantes. Ainsi, le 11 janvier 1853, il écrit :

*Les dictées n'ont pas de fautes, il paraît que vous les lisez bien avant de les écrire ; peu à peu cela vous formera. tachez de vous bien rendre compte de la manière dont les mots sont écrits. Julie a perdu pour l'orthographe de la lettre à son amie, mais elle gagne pour l'histoire de Charlemagne, chacune son tour... La géographie est bien, physique, bien, arithmétique, parfaitement, dictée, voir le billet, composition, parfaitement...*⁷¹

⁷⁰ Lettre du 19 décembre 1852 de Frère Philippe à ses nièces ; archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

⁷¹ Lettre du 11 janvier 1853, archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

Des devoirs pour les nièces de Frère Philippe

Problèmes et exercices d'arithmétique

Pour les travaux de mathématiques, Frère Philippe utilise le plus souvent des exemples pris dans la vie courante des ruraux. Le premier problème cité concerne une grosse exploitation agricole de la plaine avec régisseur et domestiques et servantes...

1 - Un homme emprunte 30 000 F à cinq pour cent, pour acheter une ferme ; il paie à cinq bouviers 300 F chacun, à deux servantes, 150 F chacune et 400 F à un maître de ferme ; en outre il paie 250 F d'imposition, 120 F de réparations et d'entretien, 150 F d'épicerie, sel, viande etc. et enfin 160 F pour frais imprévus. Il vend 150 mesures de blé à 12 francs, 40 pièces de vin à 50 F et 25 pièces de bétail à 20 F l'une dans l'autre [prix moyen]. Quel sera son règlement de compte à la fin de l'année ; c'est-à-dire aura-t-il perdu ou gagné ?

2 - Lorsque pour 60 F on a 3 F d'intérêt combien en aura-t-on avec 890 F ?

3 - Lorsqu'on reçoit 4 F d'intérêt pour 100 F combien faudrait-il prêter pour recevoir 150 F d'intérêt ?

4 - En vendant 250 mètres de drap on a gagné 15 francs, combien aurait-on gagné si on en avait vendu 900 m ?

5 - Quel sera le produit de $\frac{4}{5}$ multiplié par $\frac{9}{15}$?

6 - Quel sera le quotient de $\frac{3}{4}$ divisés par $\frac{16}{24}$?

7 - Qu'est-ce qu'un gramme ?

8 - Qu'est-ce qu'un litre ?

9 - Quelle différence y a-t-il entre un mètre linéaire, un mètre carré et un mètre cube ?

Les rédactions

Voici quelques sujets de rédaction proposées par Frères Philippe à ses nièces. Il aimerait bien, croyons-nous, les voir devenir institutrices :

- ♦ Julie se figurant qu'elle est maîtresse d'école écrira au maire de la commune pour lui dire que la toiture de sa maison est en mauvais état ; que les fenêtres sont usées et la classe malpropre... Elle lui demandera des réparations.
- ♦ Jeanne Marie se faisant également maîtresse d'école demandera quelques secours au maire pour de pauvres petites qui ne peuvent acheter ni livres, ni papier, ni plumes, et qui, en conséquence perdent leur temps en classe.

Après ces considérations bien matérielles, le religieux reprend l'avantage avec deux sujets qu'aujourd'hui on aurait beaucoup de peine à traiter :

Julie écrira à une amie pour l'engager à entrer dans la confrérie de Marie, lui disant d'abord ce que c'est qu'une confrérie, ses avantages, les obligations qu'on y contracte et les grâces qu'on peut y mériter.

Jeanne Marie écrira à une amie pour l'engager à se mettre de la Confrérie du très-Saint-Sacrement ; elle lui fera remarquer qu'à la vérité elle est déjà de la Confrérie de Marie mais qu'elle peut très certainement être encore de celle du très-Saint Sacrement, que si Marie est bonne et puissante elle tire sa bonté de J.C. ainsi que sa puissance ; que Marie ne peut qu'être infiniment sensible à l'amour qu'on témoigne à son fils mort pour nous, à son fils se donnant à nous, à son fils résidant pour notre amour, jour et nuit dans le saint tabernacle.

Le deuxième sujet est prétexte à un petit sermon. On sent que Frère Philippe ne manquerait pas d'inspiration. Mais comment Jeanne Marie s'en est-elle tirée ?

Les bons amis de Gachat

Les archives familiales des Bransiet conservent plusieurs lettres adressées par le Frère Philippe à son frère Antoine Bransiet qui habite la maison familiale de Gachat à Apinac. Il ne s'agit, probablement, que d'une petite partie d'une correspondance beaucoup plus importante. Pourtant ces lettres, destinées à toute sa famille, nous présentent d'autres aspects intéressants de la personnalité du religieux et des liens qui l'unissaient à sa famille et à son village natal. Ainsi le 2 novembre 1839, il écrit de Bordeaux afin de s'excuser de ne pouvoir venir à Apinac comme prévu :

Mes bons amis,

Je pensais pouvoir, ainsi que je vous l'avais dit, aller vous embrasser en me rendant à Paris ; mais entraîné comme malgré moi, de villes en villes par nos confrères, je me trouve à l'extrémité de la France, et d'ailleurs mes assistants me prient de me rendre au plus tôt auprès d'eux, il faut donc que je renonce au plaisir de vous voir en ce moment, dans l'espoir de le satisfaire un peu plus tard, peut-être en la compagnie du C.F. Arthème... Dieu en décidera.

Suit une réflexion sur le recrutement des Frères, une des premières préoccupations de Frère Philippe. Il souhaite recevoir des jeunes gens qui désirent vraiment se consacrer à Dieu et ne pas seulement s'instruire à peu de frais et, ensuite, quitter l'institut. Des jeunes gens du haut Forez sont concernés par ce recrutement et Frère Philippe indique qu'il les recevra de son mieux à la maison mère du 156, faubourg Saint-Martin. L'Institut recherche en effet de jeunes garçons intelligents issus de la France catholique et rurale, la "France profonde" dirait-on aujourd'hui. Eduqués au noviciat pour devenir de maîtres d'école, ils présentent souvent les qualités requises : simplicité, honnêteté, bon sens, équilibre, générosité et aucune des perversions de la "ville". Ce type de recrutement a été pendant longtemps une des grandes forces de l'Institut.

Comme d'habitude un paragraphe est consacré à l'union de toute la famille dans la religion :

J'aime à croire que vous vous portez bien tous et que vous êtes toujours heureux, toujours pieux et toujours bien unis entre vous, je le souhaite de tout mon coeur. Dans cette vue il faudra vous préparer tous à communier le jour de Noël. Nous nous unirons d'intention et nous demanderons les uns pour les autres la grâce de vivre saintement et de nous trouver ensemble dans le ciel avec nos bons [parents].

Il implique d'ailleurs toute la famille dans des oeuvres de piété puisqu'il demande qu'on lui adresse d'Apinac des listes de personnes affiliées à l'Association du Saint-Coeur de Marie. Grand voyageur, il ajoute quelques lignes sur les grands trajets qu'il effectue ce qui devaient toujours étonner les habitants d'Apinac dont, pour beaucoup, l'horizon ne dépassait guère Saint-Bonnet-le-Château ou Montbrison :

J'ai commencé cette lettre à Bordeaux et je la finis à Limoges, j'ai fait comme vous voyez du chemin depuis ce temps, c'est-à-dire en 8 jours ; j'ai vu Blaye, Libourne, Périgueux, Brive, Tulle et Uzerches, maintenant je vais aller à Poitiers [souligné], à Tours, à Blois et en passant à Orléans je me rendrai à Paris où j'espère être vers le 20.

Il glisse juste une petite note sur sa santé : *Je me porte toujours bien Dieu merci, j'ai un peu sommeil à cause des nuits que je passe en voiture, une fois arrivé à Paris je me reposerai avant de repartir.*

Tout à la fin, Frère Philippe, pourtant modeste, laisse échapper une appréciation sur sa tâche de supérieur général. Il paraît assez satisfait de son action :

Je suis reçu partout d'une manière admirable, j'espère que ce ne sera pas sans fruit, car Dieu merci on paraît goûter ce que je dis.

Le *Très Honoré Frère* nous apparaît alors comme un homme dans sa maturité qui exerce sereinement et avec la plénitude de ses moyens une importante charge. La formule finale de sa lettre est d'ailleurs beaucoup plus familière :

Je me recommande à vos prières et vous embrasse tous en Jésus et Marie.

F. Philippe

Un post-scriptum confirme encore cette bonhomie : Frère Philippe demande à son frère Antoine s'il a fini son four à pain et *un cabinet avec une chambre au-dessus* pour l'héberger quand il se rendra au pays natal.

Dans une autre lettre datée de 1841 et écrite alors que Frère Philippe est à Saint-Etienne, nous le voyons remercier chaleureusement ses *bons amis* d'Apinac pour la façon dont il a été reçu lors d'un récent retour au village de son enfance :

Nous remercions bien tous vos bons voisins et amis du charmant accueil qu'ils nous ont fait, nous avons été ravis des prévenances de Mr le Curé, de Mr le Vicaire, de Mr le Maire.

Il faut dire que les visites au village natal sont autant de fêtes. C'est un grand honneur pour le modeste hameau de Gachat, et même pour la paroisse tout entière de recevoir un aussi illustre personnage.

Dans la même lettre, Frère Philippe indique que son frère religieux, Frère Arthème, a été malade mais qu'il se remet. Il s'enquiert encore d'un cadeau qu'il a fait aux religieuses Saint-Joseph. Le lustre qu'elles ont reçu pour orner leur chapelle leur convient-il ? C'est aussi l'occasion pour lui d'évoquer un projet qui lui est très cher : la construction d'une nouvelle église à Apinac. Nous reviendrons sur cette réalisation.

Une nouvelle fois, il est question de recruter des jeunes gens au pays. Enfin, toujours un peu facétieux, il invite ses parents à jouer un "tour" au Frère Arthème. Il s'agit d'aller le chercher directement à Saint-Etienne sans le prévenir afin de lui faire une agréable surprise.

Dans d'autres lettres il donne à ses parents, avec un brin de coquetterie, des détails sur ses importantes activités. Ainsi, il écrit, le 23 novembre 1857, de Paris :

Je vous aurais peut-être donné de mes nouvelles plus tôt ; mais je viens de passer une semaine à Beauvais où nous avons un établissement assez considérable.

Il se compose :

1° D'une vingtaine de jeunes gens de 20 à 25 ans auxquels on enseigne tout ce qui constitue la culture et l'éducation des bestiaux.

2° De 68 jeunes gens qui se préparent à être maîtres d'écoles ; on les instruit pour avoir leur Brevet.

*3° D'un assez bon nombre de pensionnaires ordinaires
et*

4° d'un pareil nombre de demi-pensionnaires.

Vous voyez qu'il y a de quoi faire.

Toute ma semaine a été employée à faire des examens et voir comment les choses se font...

Il utilise maintenant couramment le papier à en-tête de l'Institut et laisse une très large marge blanche. Le Supérieur général exerce pleinement sa charge et s'y sent visiblement à son aise :

J'ai été très content, et je crois que nos Frères ainsi que les élèves l'ont été également de moi ; tout s'est bien passé, Dieu merci.

Pour la première fois dans son courrier apparaissent des considérations météorologiques, si importantes à la campagne. Est-ce un effet de l'âge ?

Le 13 mai 1959, il écrit de la *Ville éternelle* à son frère Antoine. C'est son premier voyage à Rome au cours duquel il va rencontrer le pape Pie IX. C'est un message très bref, comme une carte postale. Frère Philippe met une certaine fierté, ou un peu de malice, à faire une longue énumération de villes italiennes où il est passé et où les Frères ont des établissements :

J'ai fait joliment du chemin depuis ma dernière lettre puisque j'ai été à Livourne, Florence, Fourlier [Forli], Ravennes, Sinazalier [Sogliano], Rimini, Ancone, Lorette, Spollette, Perouze, Orviette, Assise, Nocera, Aquapendente, Bolsène, Viterbe, Soriano, Cornette, Civita... puis me voilà de retour à Rome où j'ai encore quelque chose à faire. Je pense être à Marseille le 23 courant, je vous écrirai de là pour vous dire le reste.

En attendant bien des compliments à tous les amis.

Je vous embrasse tous en J. M. J.

Frère Philippe n'oublie jamais les siens et veut amasser pour eux des biens spirituels. En avril 1859, lors de son premier voyage à Rome, il demande au Saint Père de lui accorder ainsi qu'à tous les membres de sa famille jusqu'à la troisième génération une indulgence de cent jours chaque fois qu'ils diront l'invocation : *Jésus Marie Joseph bénissez-nous* et une indulgence plénière à l'heure de la mort en disant la même invocation.

Des nouvelles de Paris assiégé

Paris est complètement investi par les armées prussiennes. Frère Philippe tient à rassurer sa famille. Il envoie à sa nièce Julie Bransiet une lettre par *ballon monté* qui arrive à Saint-Bonnet-le-Château le 1^{er} octobre 1870 selon le cachet de la poste. Malgré le siège, il semble qu'il ait encore des contacts avec les Frères d'Orléans puisqu'il indique l'adresse du Frère directeur de cette maison pour avoir une réponse à son courrier. Frère Philippe a visiblement rédigé très vite sa missive. Il n'y a pas de longue salutation et l'écriture est difficilement lisible. Il reste cependant très serein et rassurant : les Bransiet de Paris vont bien. Il ne dit rien des difficultés du siège et du travail périlleux des Frères au service des ambulances et se contente de regretter de n'avoir aucune nouvelle de la province :

Paris le ... septembre 1870⁷²

Bien chers amis,

Quoique je n'aie rien de nouveau à vous dire depuis ma dernière lettre en date du 25 courant, je veux cependant en hasarder une nouvelle. La recevrez-vous, je n'en sais rien.

Nous sommes toujours parfaitement tranquilles à Paris ; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que nous ne recevons aucune nouvelle de nulle part. Quelques petites lettres partent de Paris par ballon ; si ce ballon tombe bien, on met aux boîtes les plus voisines de sa chute les lettres qu'il contient mais on ne sait pas s'il tombe bien ou mal ; mais pour arriver il n'y a presque pas de moyen. Cependant vous pourriez encore en essayer : faire une petite lettre, la cacheter comme celle-ci, mettre l'adresse et la placer sous une enveloppe établie à l'adresse du F. Basilide, directeur des Frères des Ecoles chrétiennes à Orléans (Loiret). Nous nous portons bien tous les trois. Jean et Mathieu ne sont pas trop mal. Ils passent les journées au palais de l'industrie et puis ils viennent coucher et manger à la maison. Nos Frères sont demandés pour beaucoup d'ambulances et de plus on pense... [fin de la phrase illisible].

Et maintenant portez-vous bien, ne vous affectez pas trop. Ne formez pas des chimères. Nous ne sommes pas les plus à plaindre, soyez donc tranquilles. Nous

⁷² La date a été laissée en blanc, sans doute dans l'attente d'un départ de ballon.

embrassons tout le monde de Gachat, de St-Bonnet et de ... [?] s'ils y sont. Tout à vous, votre ami, pour tous trois.

F. Philippe⁷³

"Qu'un cœur et qu'une âme"

La dernière lettre que nous possédons de Frère Philippe est particulièrement émouvante. Il s'agit d'une courte missive écrite le 31 mai 1873 après le dernier voyage à Rome et sept mois avant sa mort. L'écriture est moins lisible, la salutation finale simplifiée. Elle a été rédigée rapidement mais avec beaucoup de spontanéité.

Frère Philippe y parle de sa santé. Il avait été très fatigué quelques mois plus tôt et il a maintenant quatre-vingts ans. La lettre est essentiellement familiale : préoccupation au sujet de la santé de Julie Virginie, énumération des membres de la famille à qui il s'adresse familièrement en donnant à chacun son prénom.

Il dit sa satisfaction de les voir *tous bien unis*, et rappelle sa conception de la vie familiale *n'avoir qu'un cœur et qu'une âme* car *c'est le seul bien de la vie de famille* et il conclut *Tout à vous en Jésus Marie Joseph*. On sent bien toute l'importance qu'a pour lui sa famille. Il s'agit en quelque sorte d'une lettre d'adieu où il met tout son cœur.

L'influence dans le domaine de la foi exercée par le Frère Philippe sur sa famille a été profonde et durable. On la mesure aux vocations religieuses qui se sont révélées chez ses proches. Outre sa soeur, Anne Marie, en religion soeur des Anges, et de son frère cadet, le Frère Arthème, la famille Bransiet offre encore à l'Eglise, un de ses neveux, le Frère Basile-Antoine, de l'Institut des Ecoles Chrétiennes, et deux nièces, respectivement soeur de Saint-Joseph du Puy et religieuse trinitaire. Cette dernière, Catherine Bransiet, jouera un rôle important dans sa congrégation (voir encadré p. 46).

*Humblement prosterné aux pieds de Votre
Sainteté, le frère Philippe supplie Votre
Beatitude de vouloir bien lui accorder ainsi
qu'à tous les membres de sa famille jusqu'à la
troisième génération.*

*1^o Une indulgence de cent jours chaque fois qui
diront l'invocation suivante.*

Jésus Marie Joseph bénissez nous

*2^o Une indulgence plénière à l'heure de la mort
en disant ou entendant dire l'invocation ci
dessus.*

*que de la grace &
Dieu 16. April 1859
Pro gratia servatis servandis
Dieu D. H.*

⁷³ Archives de la famille Bransiet de Clermont-Ferrand.

Catherine Bransiet, en religion Soeur Marie Philippe, religieuse trinitaire

Le Très Honoré Frère Philippe, malgré ses fonctions et ses responsabilités est toujours très soucieux du devenir de sa famille comme en témoignent les nombreuses correspondances adressées tant à sa mère qu'à son frère ou à ses nièces.

L'une d'elles n'est pourtant pas citée dans notre étude et cependant c'est elle qui suivra au plus près ses traces dans la vocation religieuse. Il nous semble important de lui consacrer quelques lignes tant les références à son illustre oncle ont marqué sa vie.

Catherine Bransiet est née le 23 février 1853, à Gachat, commune d'Apinac, treizième enfant d'une famille qui en comptera quatorze. Son père, Antoine André occupait la maison familiale des Bransiet et était un correspondant privilégié du Frère Philippe.

Catherine deviendra soeur Marie Philippe dans l'ordre des Trinitaires⁽¹⁾ en souvenir de son oncle vénéré. Entre l'oncle et la nièce on relève beaucoup de ressemblances dans les caractères et les aspirations : aptitude à diriger notamment - mais toujours "pour la gloire de Dieu, dans un esprit de charité et une profonde humilité". Ces similitudes s'expliquent évidemment par l'influence exercée par Frère Philippe. Elle refusa de laisser publier la correspondance de son oncle pensant ainsi interpréter au mieux ce qu'auraient pu être les volontés de son oncle qu'elle savait épris d'humilité.

Influence, c'est peu dire : Frère Philippe n'a-t-il pas désapprouvé le projet qu'elle nourrissait d'entrer dans l'ordre des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul trouvant la vie de ces religieuses trop exposée ! Elle s'en est remise à sa volonté. Comment d'ailleurs expliquer cette attitude de la part d'un religieux de sa "trempe" qui, toute sa vie, n'a jamais hésité à braver les difficultés ? C'est la profonde affection envers sa famille qui lui donnait ainsi le souci de protéger sa nièce.

Comme son oncle, soeur Marie Philippe fut chargée de tâches importantes au sein de sa congrégation. Elle fut notamment désignée pour fonder la maison de Bromley, en Angleterre. Elle savait aussi se montrer humble et obéissante : après cinq années passées en Angleterre, on lui enleva sa charge et elle se retrouva, modeste enseignante, chargée d'une petite classe dans un externat de Grenoble.

Elle fut cependant ensuite très vite désignée pour une mission délicate. Il devenait nécessaire de trouver hors de France un asile pour les religieux. Elle ouvrit une "maison d'éducation" à Lausanne. Cet établissement devint ensuite un important hôpital dénommé "Clinique Bois Cerf". Cet hôpital a été vendu par la congrégation des soeurs trinitaires. Il existe encore aujourd'hui et est géré par une société dénommée *Clinique Bois Cerf S.A.*

¹ L'ordre trinitaire ou Ordre hospitalier de la Sainte Trinité et des captifs est un ordre hospitalier fondé par saint Jean de Matha, né à Faucon, près de Barcelonnette, au XII^{ème} siècle. Primitivement il était chargé du rachat des chrétiens détenus comme esclaves en pays musulmans. Il suit la règle de saint Augustin. Il existe deux branches féminines (1 500 religieuses en 1962) qui ont, aujourd'hui, la charge d'hôpitaux, de cliniques, d'orphelinats et d'asiles de vieillards.

3 - Apinac, le village natal

Un vicaire pour Apinac

Tout le long de sa vie, Mathieu Bransiet s'intéressera à sa paroisse natale. Il ne termine jamais une lettre adressée aux siens sans demander que l'on présente ses hommages au curé d'Apinac. De loin, il a tendance à idéaliser son village et l'esprit religieux de ses habitants. Mais Apinac n'est pas Bethléem et il a, quelquefois, des désillusions. Répondant à sa soeur religieuse qui lui a sans doute fait part du manque de zèle de quelques personnes, il écrit, sincèrement désolé :

*Ce que vous me dites du peu de religion de la paroisse me peine sensiblement, je la croyais la plus pieuse du monde... hélas combien Dieu est oublié ; on ne pense guère qu'on a une âme à sauver, un paradis à gagner.*⁷⁴

Frère Philippe, bien que vivant loin de sa paroisse natale, continue à s'informer de ce qui se passe à Apinac. En 1841, nous le voyons intervenir auprès du ministre de la Justice et des Cultes pour qu'un vicaire soit nommé pour seconder le curé d'Apinac comme cela se pratique dans les grandes paroisses. Le directeur de l'administration des Cultes lui écrit personnellement pour le féliciter :

*Monsieur le Supérieur général, j'ai l'honneur de vous informer que par décision du 11 de ce mois, M. le Ministre de la Justice et des Cultes a admis le vicariat établi dans la paroisse d'Apinac (Loire) à la jouissance de l'indemnité de 250 F sur les fonds du trésor. C'est avec satisfaction que je vous annonce le succès d'une affaire à laquelle vous avez bien voulu vous intéresser et qui vous doit sa réussite...*⁷⁵

La chapelle de Gachat et l'école de la Béate

C'est aussi à son initiative que l'on doit la construction de la petite chapelle de Gachat qu'il place sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Il veut, pour son hameau natal, un petit sanctuaire où l'on pourra dire la messe. Frère Philippe envoie, en janvier 1853, un tapis pour la chapelle. Lors d'une visite à Rome, en 1865, il obtient même du pape Pie IX qu'il accorde à l'autel de Gachat "le titre de *privilegié* pour les messes de *Requiem*".

La famille Bransiet détient encore aujourd'hui les clefs de ce modeste édifice toujours très bien entretenu. La chapelle est décorée par un grand tableau, daté de 1864, représentant la Vierge entourée d'anges. Il a été réalisé par un Frère des écoles chrétiennes. Plusieurs statues sont l'oeuvre d'un autre religieux, le Frère Victor. Jusqu'à la dernière guerre, huit messes de fondation étaient dites chaque année pour la famille Bransiet, les habitants du village et leurs défunts⁷⁶.

Il y avait aussi une école de hameau qui recevait de douze à quinze élèves. La maîtresse d'école était une béate⁷⁷. Frère Philippe s'est aussi intéressé à cet établissement en dotant la

⁷⁴ Lettre du 24 avril 1836 à Soeur des Anges, archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

⁷⁵ Lettre du 10 août 1841, archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

⁷⁶ Cf. G. Rigault, *Le Frère Philippe*, Procure générale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Paris, 1932.

⁷⁷ Sans avoir prononcé des voeux, elle vivait comme une religieuse mais n'avait pas de costume particulier. Les béates, bien connues et appréciées dans le massif du Pilat et en Velay, appartenaient à une institution religieuse, l'*Oeuvre des béates*, créée vers 1665 au Puy par Mademoiselle Martel et se rattachaient à la congrégation des *Dames de l'Instruction*. Ces femmes

béate. L'école a fermé ses portes en 1926 mais le petit bâtiment carré existe encore, à quelques pas de la chapelle. Il est, lui aussi, sous la garde des Bransiet qui sont restés au pays.

L'installation des Frères à Apinac⁷⁸

En 1844, le maire d'Apinac, M. Grillet, écrit au T. H. F. Philippe pour que des Frères des Ecoles Chrétiennes soient envoyés à Apinac. Deux ans après, le supérieur général écrit au cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, pour l'entretenir de ce projet. Le curé d'Apinac et ses principaux paroissiens s'adressent au Frère Philippe pour lui dire qu'ils attendent avec impatience l'arrivée des religieux et que, malgré la faiblesse de leurs ressources, ils feront tout leur possible pour leur installation en fournissant charrois, fourniture de bois...

Le 6 décembre 1858, M. Grillet fait un don à la commune :

1°: une terre de 37 ares au lieu-dit le *Guéret du chat*,

2°: une rente annuelle de 500 F à condition que l'école de garçons soit gratuite et confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes.

D'autres dons suivent ainsi qu'une contribution de 8 000 F du Frère Philippe. La construction est réalisée et le 8 février 1862 arrivent les trois premiers Frères dont le Frère Optacien-Nicolas, directeur. Le dimanche qui suit l'arrivée des religieux, la bénédiction de l'école est effectuée par le curé d'Apinac à l'issue de la grand-messe. Le Frère Philippe assiste à la cérémonie aux côtés du maire, M. Vignal, et des autres notabilités. Après la bénédiction, il réunit les chefs de famille et les exhorte à bien faire éduquer leurs enfants. Il distribue ensuite, en souvenir de cette fête mémorable, un livre de piété à chacun.

L'école ainsi fondée va avoir un grand rayonnement sur Apinac et les communes voisines. Au début du siècle, on pouvait compter parmi ses anciens élèves une vingtaine de Frères des Ecoles Chrétiennes : un bilan impressionnant qui témoigne de la forte et durable influence qu'a eue Mathieu Bransiet dans son pays natal. Les Frères quitteront Apinac seulement en 1953. Et aujourd'hui encore, bien qu'il y ait eu changement de locaux, il reste une école catholique dans le village.

La construction de la nouvelle église d'Apinac

Mais la grande affaire sera pour Frère Philippe la construction de la nouvelle église du village. L'église primitive a besoin de réparations et elle n'est pas suffisamment vaste pour une paroisse qui compte alors trois fois plus d'habitants qu'aujourd'hui. En 1839, le conseil municipal décide de constituer un capital de 1 000 F pour effectuer des réparations. Le préfet de la Loire trouve la somme insuffisante. Il suggère à la commune de demander une subvention - on disait alors un secours - au ministre des Cultes et de voir plus grand. Louis Etienne Buhet, architecte à Saint-Bonnet-le-Château, est chargé d'une étude et fait plusieurs propositions : réaménager l'ancienne église, en construire une nouvelle sur le même lieu où encore effectuer une nouvelle construction ailleurs.

On s'oriente vers une nouvelle construction mais c'est seulement le troisième projet qui est définitivement approuvée par le préfet de la Loire le 10 avril 1841. Le premier devis s'élève à la somme de 29 449,51 F. C'est là que Frère Philippe intervient de façon décisive. Depuis longtemps il a oeuvré pour que soit prise la décision de bâtir une nouvelle église en promettant son soutien. Il consent une donation exceptionnelle de 23 000 F pour contribuer au financement de l'entreprise.

consacraient leur existence à aider les habitants des campagnes en faisant l'école et le catéchisme, en soignant les malades et en veillant les morts.

⁷⁸ Cf. pour ce paragraphe l'étude très documentée de M. Gérard Berger, *L'école des Frères, la maison Saint-François, Apinac*, brochure ronéotypée, 1979.

On peut légitimement se demander comment Mathieu Bransiet pouvait disposer ainsi de sommes importantes. Un élément de réponse nous est fourni par un de ses biographes, M. G. Rigault, qui précise qu'un religieux disposant d'un patrimoine important avait proposé au Supérieur général d'en utiliser une partie à la construction de l'église d'Apinac⁷⁹. Une ordonnance royale rendue le 6 août 1842⁸⁰ autorise la commune d'Apinac à accepter cette donation sous les conditions imposées par le donateur. Les exigences de Frère Philippe sont au nombre de deux :

- Dans l'édifice, un emplacement de six mètres carrés sera réservé à la famille Bransiet.
- Une messe sera dite chaque année, après la fête de Toussaint, pour le repos de l'âme de ses parents.

Un peu plus tard, Frère Philippe - qui n'est pas complètement désintéressé - intervient pour que certains travaux soient confiés à ses parents d'Apinac. Ainsi Jean Marie Bransiet effectuera les travaux de charpente, menuiserie, vitrerie, peintures des portes et des croisées pour un montant total de 3 928,45 F.

Le financement étant pour une bonne part assuré, on commence la construction du nouveau sanctuaire. Le Supérieur général intervient à nouveau, avec succès, pour qu'un secours de 10 000 F soit accordé à Apinac pour cette réalisation. Citons la brève lettre⁸¹ qui lui est adressée le 6 janvier 1843 du ministère de la Justice :

Monsieur le Supérieur, je m'empresse de vous informer que, par décision de ce jour, j'ai accordé à la commune d'Apinac (Loire) un secours de dix mille francs pour l'aider dans la dépense de construction de son église, à votre demande.

Je me félicite, Monsieur le Supérieur, d'avoir pu seconder ainsi l'intérêt que vous portez à cette commune.

Recevez, Monsieur le Supérieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Garde des sceaux

Ministre secrétaire d'Etat de la Justice et des Cultes.

Par autorisation

Le Conseiller d'Etat directeur de l'administration des Cultes

[signé] *Demauret*

Finalement l'église coûtera plus de 43 000 F. La bénédiction de la nouvelle église est faite solennellement le 17 novembre 1844.

En 1845, Frère Philippe offre un chemin de croix puis des tableaux *que des Frères avaient peints avec plus de conscience et de piété que de talent*, selon le jugement d'un biographe de Mathieu Bransiet⁸². Il obtient ensuite du roi Louis-Philippe une belle chasuble de velours cramoisi. En 1858, sur sa demande et avec l'appui de l'Impératrice, le service du Grand aumônier de l'Empereur attribue une chasuble noire à la paroisse d'Apinac⁸³...

Toujours afin d'enrichir le trésor de l'église paroissiale, en 1864, Frère Philippe ramène de Rome trois reliquaires contenant "des reliques insignes" que lui a données le Cardinal Patrizi⁸⁴. Ces nombreux cadeaux montrent que le Frère Philippe entretenait les relations les plus cordiales avec les plus hautes autorités non seulement du second Empire mais aussi de Saint-Siège et qu'il était bien difficile de lui refuser une faveur.

⁷⁹ Cf. G. Rigault, *Le Frère Philippe, op. cit.*

⁸⁰ Archives familiales des Bransiet, Gachat, Apinac.

⁸¹ *Ibid.*

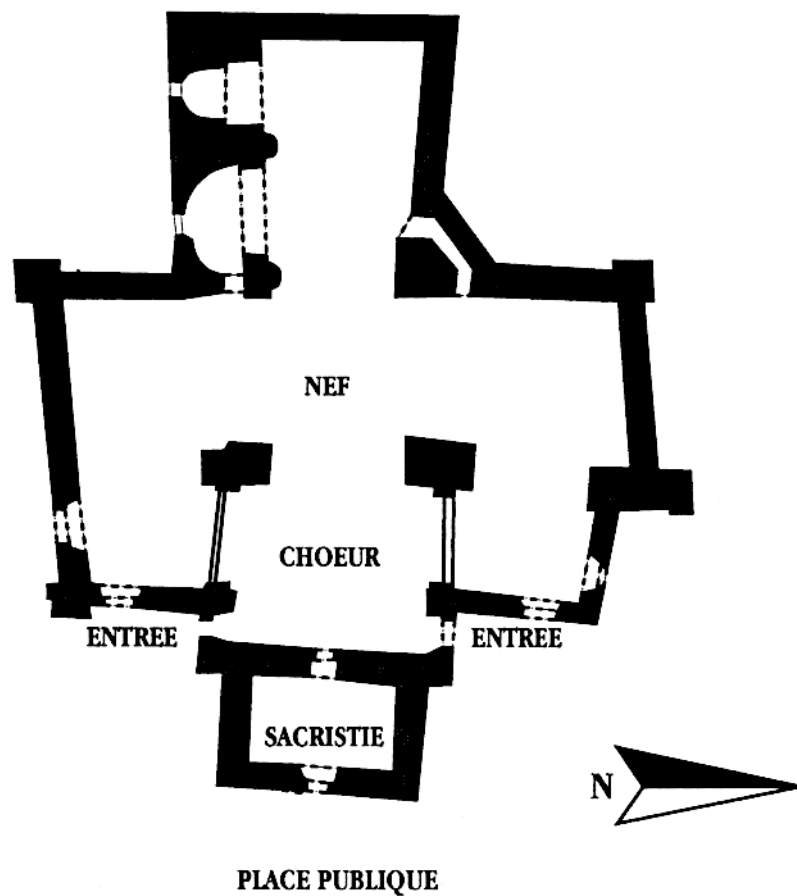
⁸² G. Rigault, *Le Frère Philippe, op. cit.*

⁸³ Lettre datée du Palais des Tuileries le 29 octobre 1858 et adressée au Frère Philippe par le chanoine Ouin-la-Croix, secrétaire général du service du Grand-Aumônier de la Maison de l'Empereur.

⁸⁴ G. Rigault, *Le Frère Philippe, op. cit.*

L'ancienne église d'Apinac

L'ancienne église d'Apinac⁸⁵ était un édifice de petite taille et de forme irrégulière. Elle avait à peu près la forme d'une croix grecque et possédait des murs de types très différents, certains étant très épais. Les voûtes reposaient sur des piliers hétérogènes. C'était primitivement la chapelle du château. Elle avait été remaniée et agrandie au cours des siècles mais se trouvait toujours enclavée à l'intérieur de constructions diverses, restes du château féodal. Orientée à l'est, le chœur était prolongé par une sacristie qui, seule, se trouvait en saillie sur la place publique.



Plan de l'ancienne église d'Apinac

⁸⁵ Concernant l'ancienne église d'Apinac et la construction de la nouvelle cf. le dossier *Eglise d'Apinac* de Raymond Cigolotti, architecte, 1, place du Petit-Faubourg à Saint-Bonnet-le-Château et la S. C. P. d'architecture R. Feasson - G. Gagnal - R. Goulois, 67, rue de la République à Saint-Chamond.

Conclusion

Au lendemain de la mort du Frère Philippe, le cardinal Guibert, archevêque de Paris, écrivait : *Il a restauré, renouvelé l'oeuvre du Vénérable de La Salle*. Pourtant le fondateur et le restaurateur de l'Institut étaient des hommes très différents ! D'un côté, le chanoine rémois, distingué, issu de l'aristocratie aisée, ayant fait de longues études philosophiques et théologiques, de l'autre un fils de petit paysan des monts du Forez dont les parents sont illettrés et qui n'a suivi qu'un modeste enseignement primaire.

Cependant c'est un Supérieur comme Frère Philippe qui convenait, à ce moment-là de son développement, à l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il fait preuve d'un solide bon sens, se montre patient et d'une grande ténacité. Ces qualités d'homme de la campagne lui donnent un extraordinaire atout en lui permettant de comprendre parfaitement et donc de bien diriger les Frères qui sont, pour la plupart, issus du milieu rural.

Après la période révolutionnaire, alors que tout l'enseignement primaire était à rebâtir, l'action des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui sont en nombre première congrégation enseignante du pays, a été d'un grand intérêt dans le domaine pédagogique. On mesure alors l'importance de la tâche de Frère Philippe à la tête de son ordre. Les manuels scolaires deviennent progressivement mieux adaptés, l'enseignement simultané s'impose, la formation des maîtres s'améliore, l'enseignement plus concret se rapproche de la vie. C'est après cette étape, sur ce socle solide, que pourront être promulguées les grandes lois scolaires de la troisième République qui reprendront de nombreux éléments du système éducatif des Frères, ne serait-ce que la gratuité pour l'enseignement primaire.

Comme Forézien, Mathieu Bransiet fait honneur à notre province. C'est une personnalité attachante, un homme simple et courageux qui n'a jamais vraiment quitté, au moins de coeur, son Forez natal.

Remerciements

Nous remercions vivement tous ceux qui nous ont aidés, d'une manière ou d'une autre, à réaliser ce travail sur Frère Philippe et particulièrement les membres de la famille Bransiet qui ont prêté de nombreux documents, les responsables de la *Diana*, ceux de *Village de Forez* et du *Centre Social* de Montbrison.

Sources

- ◆ Etat civil de la commune d'Apinac.
- ◆ Archives de la famille Bransiet : lettres du Frère Philippe et du Frère Arthème, actes notariés et pièces diverses.

Bibliographie

- ◆ *Circulaire nécrologique et biographique sur le T.H. Frère Philippe, Supérieur général*, Paris, 1874.
- ◆ Francisque Sarcey, *Le siège de Paris*, E. Lachaud, libraire-éditeur, Paris, 1871.
- ◆ Gérard Berger, *Apinac et l'histoire de l'éducation chrétienne*, brochure ronéotypée, avril 1979.
- ◆ Gérard Berger, *Un Apinacois Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes : Mathieu Bransiet, ou le Frère Philippe (1792-1874)*, Bulletin de l'association des Amis du vieux St-Bonnet, n°3, 1978, p. 2-19.
- ◆ *Grande encyclopédie* (inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts) publié en 21 volumes sous la direction de M. Berthelot, membre de l'Institut, H. Lamirault et Cie, Paris, 1885-1902.
- ◆ Julie Gouraud, *Utilité d'un voyage d'agrément à Paris*, Louis Vivès, Paris, 1856.
- ◆ *Le monde illustré* du 17 janvier 1874 (hebdomadaire).
- ◆ Odette Gagnaire, *Apinac en comté de Forez*, St-Etienne, 1992.
- ◆ Poujoulat, "Vie du Frère Philippe", Alfred Mame et fils, Tours, 1874.
- ◆ Rigault G., *Le Frère Philippe*, Procure générale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Paris, 1932.
- ◆ Rousset (Lieutenant-colonel), *Scènes et épisodes de la guerre de 1870-1871*, J. Tallandier, Paris.
- ◆ Poutet Yves, *Les Frères des Ecoles Chrétiennes*, article dans *Les ordres religieux actifs*, sous la direction de Gabriel Le Bras, de l'Institut, tome 2, Flammarion, 1980.
- ◆ Joseph Barou, Michel Bransiet, "Le Frère Philippe", *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, 1999.

Table

Avant-propos	3
D'Apinac à Rome : le parcours d'un petit paysan du Haut-Forez	
1 - Enfance et famille (1792-1809).	5
2 - Le jeune religieux plein de zèle et de talents (1809-1830).	7
3 - Un Assistant clairvoyant (1830-1838).	9
4 - Supérieur général d'une congrégation en plein essor (1838-1848).	11
5 - Les temps difficiles (1870-1871).	12
6 - La Commune de Paris.	14
7 - Les dernières années.	16
<i>Funérailles de l'instituteur des pauvres.</i>	18
Un bilan exceptionnel pour un homme au grand charisme	
1 - Frère Philippe, chef de l'Institut.	21
<i>Le développement de l'Institut.</i>	23
2 - Frère Philippe, pédagogue.	23
<i>Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Montbrison</i>	25
3 - Frère Philippe, homme public.	28
<i>L'enseignement primaire à Montbrison au milieu du XIX^e siècle</i>	31
<i>Lettre de Frère Philippe à sa mère du 6 juin 1832</i>	32
Un Forézien très attaché à sa famille et au village natal	
1 - Les proches de Frère Philippe	34
<i>Les promenades de Frère Arthème</i>	35
2 - La famille restée à Apinac	35
<i>Des devoirs pour les nièces de Frère Philippe</i>	41
<i>Catherine Bransiet, en religion Soeur Marie Philippe, religieuse trinitaire</i>	46
3 - Le village natal	47
<i>L'ancienne église d'Apinac</i>	50
Conclusion	51
Sources et bibliographie	52

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Edouard Crozier, Antoine Cuisinier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.